



Plan prioritaire de formation des acteurs intermédiaires de l'Irrigation de Proximité *(version finale)*

**Pour la mise en œuvre du Programme National
d'Irrigation de Proximité (PNIP)**



Avril 2012



Table des matières

Liste des acronymes	3
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	6
II. Orientations stratégiques.....	7
2.1 Axes de formation	7
2.2 Public cible.....	7
2.3 Approche pédagogique	8
III. Objectifs du plan prioritaire	8
3.1 Objectif général	8
3.2 Objectifs spécifiques	9
IV. Les Actions de formation.....	9
4.1 Le plan de formation - organisation.....	9
4.2 Le contenu du plan de formation.....	10
V. Modalité de mise en œuvre	24
5.1 Le dispositif régional de planification et de pilotage des formations	24
5.2 Rôles et responsabilités pour la mise en œuvre du dispositif régional de formation	24
5.3 Estimation du coût des formations et mécanisme opérationnel de financement	26
5.4 Conditions de réussites	28
VI. Suivi-évaluation	29

Annexes

Acronymes

AE	Auto Évaluation
AHA	Aménagement Hydro-Agricole
ANICT	Agence d'Investissement des Collectivités Territoriales
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APC	Approche Par les Compétences
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APD	Avant-Projet Détaillé
APS	Avant-Projet Sommaire
AR	Assemblée Régionale
BF	Bas-Fond
BE	Bureau d'Etudes
CAA	Centre d'Apprentissage Agricole
CCC	Centre de Conseil Communal
CEFE	Création d'Entreprise et Formation des Entrepreneurs
CR-ONG	Coordination Régionale des Organisations Non Gouvernementales
CN-ONG	Coordination Nationale des Organisations Non Gouvernementales
CLA	Chambre Locale des d'Agricultures
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CROCSAD	Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CT	Collectivité Territoriale
CVA	Chaîne de Valeur ajoutée
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DCE	Dossier de Consultation d'Entreprise
DLCA	Délégation Locale des Chambres d'Agriculture
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNETP	Direction Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnelle
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRGR	Direction Régionale du Génie Rural
EA	Exploitation Agricole
EAF	Exploitation Agricole Familiale
FAFPA	Fonds d'Appuis à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
GERME	Gérer Mieux votre Entreprise
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GR	Génie Rural
IP	Irrigation de Proximité
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
IPR / IFRA	Institut Polytechnique Rural / Institut de Formation et de Recherche Appliquée
LOA	Loi d'Orientation Agricole
OICM	Ordre des Ingénieurs-Conseils du Mali
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation Paysanne Agricole
OPECOM	Organisation Patronale des Entreprises de Construction du Mali
OPV	Office de Protection des Végétaux
PAFIP	Programme d'Appui à la Formation et l'Insertion Professionnelle
PASAOP	Programme d'Appui au Secteur Agricole et aux Organisations Paysannes
PAFDEMR	Programme d'Appui à la Formation et au Développement de l'Emploi et des Métiers en milieu Rural
PAPAM	Projet d'accroissement de la productivité agricole au Mali
PASSIP	Programme d'Appui au Sous-Secteur de l'Irrigation de Proximité
PDESC	Programme de Développement Economique Social et Culturel
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales
PNISA	Programme National d'Investissement du Secteur Agricole du Mali

PNVA	Programme National de Vulgarisation Agricole
PNIP	Programme National d'Irrigation de Proximité
PO	Plan d'Opération
PRODEC	Programme Décennal de Développement de l'Éducation et de Culture
PRODEFPE	Programme Décennal de Développement de la Formation pour l'Emploi
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SA	Secteur Agricole
SSA	Sous-Secteur Agricole
SDRFPTE	Schéma Directeur Régional de la Formation Professionnelle et Technique pour l'Emploi
SET	Service Etatique Technique
SNFAR	Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
TDR	Termes de références

Avant-propos

Le développement de l'agriculture est au centre des préoccupations des plus hautes autorités du pays depuis une décennie. Cela s'est traduit par la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire (LOA, la Stratégie Nationale de Développement de l'Irrigation au Mali, etc.) ainsi que de nombreux projets et programmes (PNIR, PNVA, PASAOP, PAPAM, PNISA, etc.) afin de faire du Mali une puissance agricole. Nonobstant les résultats enregistrés par ces programmes, le pays est toujours en quête de son autosuffisance alimentaire.

Le Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP) est une émanation de la volonté du Gouvernement malien pour la mise en valeur durable de l'important potentiel d'AHA disponible afin de répondre aux nombreuses sollicitations formulées par les populations à la base.

Le présent plan prioritaire de formation des acteurs intermédiaires de l'irrigation de proximité doit appuyer l'opérationnalisation du PNIP.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'agriculture malienne contribue au produit intérieur brut pour 37 % et occupe 79 % de la population active du pays. Cependant, depuis une trentaine d'années la production agricole souffre de la faiblesse des précipitations et de leur caractère aléatoire. Au-delà de l'irrégularité des pluies, le pays a connu une baisse de la pluviosité et une progression de la désertification vers le sud du pays. Ces phénomènes ont rendu les populations rurales plus vulnérables aux pénuries alimentaires et accentué leur niveau de pauvreté.

Pour y faire face, le Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP) a été élaboré et validé en décembre 2010 avec l'appui de la Coopération allemande à travers le Programme d'Appui au Sous-Secteur de l'Irrigation de Proximité (PASSIP). Il vise à l'échéance de dix ans la création de zones de production agricole irriguées rentables, exploitables et gérables de façon autonome et durable par potentiellement trois millions de personnes à travers l'aménagement de 126 000 hectares.

L'atteinte de cet objectif nécessite de disposer d'un capital humain qualifié répondant aux besoins des exploitations agricoles irriguées, de l'administration et des entreprises. Or, les analyses des différentes expériences dans le sous-secteur font ressortir des faiblesses à tous les niveaux. Une partie de ces faiblesses est liée au manque d'équipements et de ressources financières, l'autre est imputable à l'insuffisance de ressources humaines en quantité mais surtout en qualité.

Dans ce contexte, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités des acteurs intermédiaires du sous-secteur de l'IP est primordiale. Ainsi, le PASSIP s'est engagé par sa composante 2 « *renforcement des capacités des acteurs intermédiaires de l'irrigation de proximité* » à appuyer la DNGR dans l'élaboration d'un plan national de formation et d'un plan d'actions prioritaires pour accompagner la mise en œuvre du PNIP.

L'élaboration et la mise en œuvre du présent plan prioritaire s'intègre dans un ensemble d'initiatives politiques et réglementaires enclenchées par le gouvernement du Mali dont les principales sont :

- la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) non encore adoptée par le gouvernement du Mali ;
- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) dont le chapitre V est consacré à l'enseignement agricole et à la formation professionnelle agricole ;
- la politique nationale d'enseignement, d'alphabétisation et de formation professionnelle, lancée dans la foulée de la LOA et ayant abouti à « une ébauche de politique nationale de formation agricole » qui est en attente de validation par le gouvernement ;
- le Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) dont l'une des composantes est consacrée au renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole, est en cours d'élaboration ;
- le Programme national d'Appui à la Formation et au Développement de l'Emploi et des Métiers en milieu Rural (PAFDEMR) élaboré de concert avec le Ministère de l'Agriculture est à sa phase de recherche de financement ;
- le Programme Décennal de Développement de la Formation pour l'Emploi (PRODEFPE) où est identifié le renforcement du dispositif de la formation agricole comme axe spécifique ;
- la politique nationale de formation professionnelle qui dans sa composante 1 met l'accent sur le renforcement du dispositif de formation agricole ;
- le Plan Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) devant permettre un développement harmonieux du système éducatif ;
- les schémas directeurs régionaux de la formation professionnelle et technique des assemblées régionales du Mali, qui définissent les orientations à moyen terme, en matière de formation professionnelle.

Le plan d'actions prioritaires de formation des acteurs intermédiaires devra solutionner un certain nombre de contraintes telles que :

- la non appropriation des AHA par le système des acteurs locaux (OPA, AE, EFA, CT) dont les manifestations sont entre autres le faible niveau de mise en valeur des AHA, le mauvais entretien des aménagements, voire leur abandon, etc. ;

- le faible niveau de qualification des acteurs intermédiaires dans le traitement des problèmes de dysfonctionnement des AHA existants ;
- la conception participative d'un AHA efficient et durable.

II. Orientations stratégiques

2.1 Axes de formation

Pour le court terme, trois axes de formation sont prioritaires pour la qualification des acteurs intermédiaires dans la conduite des AHA, il s'agit de :

Axe 1 : renforcer les compétences des services techniques en irrigation de proximité par des formations diplômantes

Suite à l'état des lieux des offres et des besoins de formation des acteurs intermédiaires de l'IP, il a été établi que la plupart des services techniques de l'État disposent de peu de cadres compétents dans les domaines de l'IP.

Il s'agit, à travers cet axe, d'accroître par des formations diplômantes les capacités d'intervention des SET et d'affiner leur expertise dans leur rôle de conception, de supervision, de contrôle et d'appui-conseil aux acteurs locaux (OPA, EA, EAF, CT, etc.).

Axe 2 : maîtriser le processus d'animation en amont et en aval des nouveaux AHA

La conduite actuelle du processus de conception et de réalisation des AHA ne favorise pas leur appropriation par les bénéficiaires finaux. Ceci se traduit par des conflits, une sous-exploitation des aménagements, voire leur abandon. À travers cet axe, il s'agira de qualifier les acteurs intermédiaires à la conception participative d'aménagement durable et économiquement rentable.

Axe 3 : renforcer les capacités pour traiter les dysfonctionnements des AHA existants

Le PNIP ambitionne d'aménager 126 000 ha dans les 10 années à venir dont 1/5, soit 25 200 ha proviendront de la réhabilitation des AHA existants. Les constats sur le terrain révèlent que la non-opérationnalité de ces différents sites aménagés relève de problèmes d'ordre technique, social, économique, environnemental, etc. La remise en fonction de ces AHA se veut stratégique aux fins de motiver les acteurs locaux dans la mise en valeur des nouveaux aménagements.

2.2 Public cible

Les structures bénéficiaires des formations sont :

- Les Organisations Non Gouvernementales

Les ONG sont structurées au Mali en une coordination nationale (CN-ONG) et des coordinations régionales (CR-ONG). Toutefois, le pouvoir de coordination de ces structures reste encore limité. Dans le cadre des projets AHA, les ONG interviennent dans plusieurs étapes : animation en amont du processus d'AHA, appui-conseil aux bénéficiaires pour la mise en valeur et pour la valorisation des produits issus de l'IP.

- Les bureaux d'études

Les bureaux d'études sont regroupés au sein de l'Ordre des Ingénieurs Conseil du Mali (OICM) avec des représentations au niveau régional. Créé par la loi N°97-028/AN-RM du 20 mai 1997, l'OICM a pour mission de veiller à la stricte observation par ses membres de leurs devoirs professionnels et du respect du code de déontologie, de contribuer à la promotion de l'ingénierie et d'assister les pouvoirs publics et populations en cas de besoin. Ces bureaux interviennent dans toutes les étapes du processus de conception et de réalisation des AHA. Il faut toutefois noter que certains BE intervenant dans l'IP en partenariat avec des CT ne sont pas membres de l'OICM.

- **Les entreprises**

Regroupées au sein de l'Organisation Patronale des Entreprises du Mali (OPECOM), les entreprises de construction interviennent directement à l'étape de la réalisation ou de la réhabilitation des ouvrages. En aval de l'aménagement, elles peuvent également donner un appui-conseil pour l'entretien et la maintenance des ouvrages.

- **Les organismes d'enseignement et les centres de formation**

Dans le cadre de l'IP, l'offre de formation est assurée par les établissements d'enseignement et de formation sous forme diplômante ou qualifiante. À ce titre, ils interviennent dans toutes les étapes de la mise en œuvre des projets d'AHA.

- **Les services étatiques techniques :**

À court terme, les DRGR, DRA, OPV et leurs démembrements au niveau local constituent la cible prioritaire étant donné leurs missions, leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du PNIP.

- **Les collectivités territoriales**

La maîtrise d'ouvrage des projets d'AHA est assurée par les Collectivités Territoriales (CT). La majorité de celles-ci ne dispose pas de compétences nécessaires pour la conduite d'AHA efficaces et durables.

- **Les chambres régionales d'agriculture établissements publics à caractère professionnel et les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA)**

Elles assurent une mission de représentation du monde rural (maîtrise d'ouvrage déléguée par le MA pour l'appui aux OPA) et de renforcement des capacités des OPA.

Les CRA interviennent dans le processus d'identification et la mise en valeur de l'AHA (sous forme d'appui-conseil) soit directement ou à travers la DLCA et les élus au niveau communal. Cet appui-conseil concerne essentiellement les Entreprises Agricoles (AE), les Exploitations Agricoles Familiales (EAF) et les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).

En général, les CRA sont dotées de fonctionnaires affectés par le Ministère de l'Agriculture (secrétaire général, conseillers techniques, animateurs). Il s'agit surtout de compétences générales dans le domaine de l'agriculture et pas spécifiquement dans l'IP.

2.3 Approche pédagogique

L'Approche Par les Compétences (APC) ainsi que les principes d'andragogie¹ orientent la conception du plan prioritaire ainsi que les démarches d'ingénierie pédagogique.

Il s'agit, en effet, de mettre en œuvre une démarche de formation adaptée à des adultes en activités et qui cherchent à améliorer leur efficacité professionnelle dans leur contexte de travail. Les formations doivent donc permettre de résoudre les difficultés que les bénéficiaires rencontrent dans leur situation de travail. Elles doivent en conséquence être liées à l'action dans le contexte des participants.

L'APC définit les actions que l'apprenant devra être capable d'effectuer après apprentissage comme objectif des actions de formations. Elle sera soutenue par l'approche curriculaire².

III. Objectifs du plan prioritaire

3.1 Objectif général

L'objectif général du plan prioritaire est de contribuer à satisfaire les besoins prioritaires de qualification des SET et des prestataires privés pour la mise en œuvre du PNIP.

¹ Pédagogie pour la formation des adultes

² Ensemble structuré de modules de formation concourant à l'atteinte d'une ou de plusieurs compétences chez un apprenant

3.2 Objectifs spécifiques

Axe1 : renforcer les compétences des services techniques en irrigation de proximité par des formations diplômantes

Objectif 1 : améliorer la formation initiale du personnel des SET et des collectivités territoriales dans les domaines liés à l'IP par des formations diplômantes

Objectif 2 : renforcer les compétences des opérateurs de formation au niveau régional en andragogie et ingénierie de formation pour l'IP

Axe 2 : maîtriser le processus d'animation en amont et en aval des nouveaux AHA

Objectif 3 : renforcer les capacités des acteurs intermédiaires dans la conception participative sensible au genre des nouveaux AHA

Objectif 4 : améliorer l'offre de service des acteurs intermédiaires dans la mise en valeur équitable des AHA

Objectif 5 : améliorer l'offre de service des acteurs intermédiaires dans la valorisation des produits issus de l'IP

Axes 3 : renforcer les capacités pour traiter les dysfonctionnements des AHA existants

Objectif 6 : qualifier les acteurs intermédiaires dans l'établissement du diagnostic de dysfonctionnement de certains AHA et dans la proposition de solutions adaptées

IV. Les actions de formation

4.1 Le plan de formation - organisation

Le plan de formation est structuré en curricula et en actions de formation. Une action de formation comprend les objectifs opérationnels associés à une ou plusieurs compétences. Par ce découpage, chaque action de formation peut correspondre à un module de formation.

Dans les tableaux qui suivent, les différentes actions de formation nécessaires à l'amélioration de la qualification des acteurs intermédiaires dans la conduite des AHA sont classées par acteur et par objectif. Ceci forme avec le calendrier d'exécution, la structure du plan de formation.

Chaque objectif du plan prioritaire est décomposé en un ou plusieurs curricula de formation, autrement dit en parcours de formation. Ces curricula sont complémentaires par rapport à l'objectif visé.

C'est l'ensemble des modules de formations suivis par le participant qui lui permet d'acquérir les qualifications nécessaires à l'exercice d'une ou de plusieurs de compétences.

Dans le présent plan prioritaire, il n'est envisagé pour un même thème qu'un seul un niveau de performance : « la maîtrise ». Dans le plan national de formation des acteurs intermédiaires de l'IP, en fonction des publics, trois niveaux de performance seront envisagés : l'initiation, la maîtrise et l'expertise.

Pour une mise en œuvre efficace et opérationnelle des formations, chaque action/module de formation fera l'objet d'un « cahier des charges ». Le cahier des charges explicitera les spécifications auxquelles devra répondre chaque action de formation :

- contexte de la formation ;
- objectifs de la formation, exprimés en termes de compétences à acquérir ;
- public concerné par la formation ;
- mise en œuvre de la formation ;
- Durée préconisée et nombre de participants.

4.2 Le contenu du plan de formation

Objectif 1 : améliorer la formation initiale du personnel des SET dans les domaines liés à l'IP

Thèmes de formation	Public cible		Niveau de formation		Chronogramme			TOTAL
	DNA	DNGR	Technicien	Ing/Master	Année 1	Année 2	Année 3	
Agro économie	x			x	3	3	3	9
Planification et gestion des projets	x	x		x	3	3	3	9
Vulgarisation agricole	x		x	x	5	5	5	15
Gestion intégrée des ressources en eau		x		x	4	3	3	10
Génie de l'eau et de l'environnement		x		x	3	3	3	9
Hydraulique rurale et système hydraulique		x		x	4	3	3	10
Analyse diagnostic et réhabilitation des aménagements		x		x	3	3	3	9
Nombre total de personnes à former								71

Objectif 2: renforcer les compétences des opérateurs de formation au niveau régional en andragogie et ingénierie de formation pour l'irrigation de proximité

❖ **Élaboration de curricula adaptés à l'IP par certains instituts de formation**

Public cible : DRA, DRGR, institut de formation

Actions	Acteurs concernés	Chronogramme			Observations
		An1	An2	An3	
Étude et analyse de 3 curricula existants	3 établissements, DNA, DNGR, consultants	x			
Adaptation des curricula et élaboration des supports pédagogiques	3 établissements, DNA, DNGR, consultants	x	x		
Test des nouveaux curricula et validation technique	3 établissements, DNA, DNGR, consultants, DNFP		x	x	
Validation institutionnel des curricula	3 établissements, DNA, DNGR, DNETP			x	
Mise en œuvre et suivi-évaluation des curricula	3 établissements			x	

❖ **Formation de pôles régionaux d'opérateurs de formation en IP par l'élaboration de modules de formation en IP**

Public cible : DRA, DRGR, institut de formation, formateurs mobile, AR

Actions de formation	Contenus/objectifs pédagogiques de la formation	Chronogramme			Nombre bénéficiaires	Observations
		An1	An2	An3		
Formation en andragogie	Maîtrise des principes de base et des outils de la pédagogie pour adultes	x			200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Formation sur l'analyse des besoins de formation	Connaissance des techniques d'analyse des situations de travail Connaissance de l'approche par compétences (APC) Connaissances des méthodes d'analyse des offres de formation	x			200	
Formation sur la conception de modules	Définitions des objectifs pédagogiques Définition des méthodes et supports pédagogiques Définition du contenu	x			200	
Formation sur la conduite d'une action de formation	Connaissance des phases et des étapes de la mise en œuvre d'une action de formation	x			200	
Formation sur l'évaluation de la formation	Connaissances des techniques d'évaluation interne (formatives, sommatives), évaluation externes	x			200	
Formation sur la coordination d'actions de formation	Maîtrise des procédures de supervision, pilotage et suivi d'actions de formation, contrôle de conformité du cahier de charges	x			200	
Nombre total de personnes à former					1 200	

Objectifs 3 : renforcer les capacités des acteurs intermédiaires dans la conception participative sensible au genre des nouveaux AHA

❖ **Curriculum d'apprentissage en animation en amont pour la conception participative des AHA**

Public cible : DRA, DRGR, CRA, BE, CT

Actions de formation	Contenus/objectifs pédagogiques de la formation	Chronogramme			Nbre total de bénéficiaires	Observations
		An1	An2	An3		
Connaissance de l'IP du PNIP	Appropriation des principes directeurs, des objectifs, des défis et de la problématique de l'IP	x			400	1 session de 50 participants par région
Ressources en eaux, réseaux hydrographiques, bassin versant, bas-fond et plaines inondables : pensée systémique	Connaissance des concepts Compréhension du fonctionnement des systèmes et sous-systèmes hydrologiques	x			200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Démarche d'aménagement hydro-agricole et compétences requises des acteurs dans le cadre de l'IP	Connaissance des phases et des étapes de la réalisation d'un projet d'AHA Compréhension des rôles et responsabilités des différents intervenants	x			200	
Demande motivée et évaluation des potentialités d'irrigation	Maîtrise du processus de la formulation et de l'analyse d'une demande motivée d'AHA Connaissance des méthodes d'évaluation des potentialités en IP	x			200	

CROCSAD et planification régionale en l'IP	Connaissance des missions et du mécanisme de fonctionnement du CROCSAD Connaissances des procédures et outils de planification régionale du développement prenant en compte l'IP	x			400	Une session par région à raison de 50 participants par session
Gestion des conflits en IP	Connaître les types, les causes et les étapes d'un conflit Maîtriser des stratégies de prévention et de résolution des conflits		x		200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Maîtrise d'ouvrage de l'IP	Maîtrise des procédures de conception, de mise en œuvre, de suivi évaluation d'un projet d'IP (y compris les rôles et responsabilités des acteurs impliqués)		x		200	
Gestion foncière de l'IP	Connaissance des procédures, des méthodes et outils de la gestion foncière		x		200	
Formation sur le pré diagnostic paysan	Connaissance des méthodes et outils de pré diagnostic paysans Méthode de prise en compte des résultats du pré diagnostic dans le processus d'aménagement des AHA	x			200	
Démarche d'élaboration de l'APS en IP	Maîtrise des méthodes et élaboration de l'APS (démarche, outils, rôle et responsabilité des acteurs)	x			200	
Élaboration de TDR pour étude d'APD et de DCE	Connaissance de la démarche de rédaction des TDR (canevas-types de TDR)	x			200	
Techniques d'Etude Rapide du Marché (ERM)	Connaissance des méthodes et outils de l'étude rapide du marché (conduite méthodologique de l'ERM) Maîtrise des méthodes d'exploitation des données de l'ERM dans la conception du projet d'IP		x		200	
Vie associative et vie coopérative	Connaître les textes régissant la vie des associations, coopératives, fédérations, unions, etc. Connaître les rôles et les responsabilités des membres des différents organes des associations, coopératives, unions, fédérations, etc. (règles de fonctionnement) Acquérir les réflexes fondamentaux en matière d'organisation des acteurs (connaître les problèmes d'organisation des acteurs et les anticiper) Organisation et gestion des activités d'une association, coopérative, etc. (gestion administrative et financière, gestion du travail technique etc.) Connaissance des grilles d'analyse du fonctionnement d'une OP		x		200	
Techniques d'animation, facilitation, modération, communication en milieu rural	Connaissance des concepts Maîtrise des méthodes et outils		x		200	
Prise en compte de la dimension genre dans la réalisation d'un projet d'AHA	Maîtrise du concept des enjeux et de la problématique genre en lien avec l'IP Maîtrise des stratégies d'intégration de la dimension genre dans la conception et la mise en œuvre d'un projet d'IP		x		200	

Nombre total de personnes à former					3 400
---	--	--	--	--	--------------

❖ **Curriculum d'apprentissage en conception technique et socio-économique participative des AHA**

Public cible : DRA, DRGR, CRA, BE, ONG

Actions	Contenus/objectifs pédagogiques de la formation	Chronogramme			Nbre total de bénéficiaires	Observations
		An1	An2	An3		
Élaboration d'une offre technique et financière en réponse à des termes de référence (tdr) pour la conception d'un d'AHA	Maîtrise du contenu et du processus et des outils d'élaboration d'une offre technique et financière (y compris les normes)	x			200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Analyse des acteurs d'un projet de mise en place d'un AHA	Appréhender l'importance de l'analyse des acteurs du projet d'IP Maîtrise du concept d'acteurs et d'acteurs clés du système opérationnel Connaissance et maîtrise des outils d'analyse des acteurs		x		200	
Étude du marché et analyse économique et financière des projets de mise en place d'un AHA	Développer la compréhension des notions de marché et d'étude économique dans le domaine de l'IP Développer les capacités d'analyse économique et financière d'un projet d'IP (méthode et outils) Appréhender les éléments d'analyse de la viabilité économique et financière d'un projet d'IP		x		200	
Système d'irrigation et norme en IP	La compréhension des systèmes d'irrigation Connaissance des normes et référentiel en IP		x		200	
De la collecte au traitement informatique des données techniques pour la conception d'un aménagement : méthodes et logiciels	Connaissances des techniques et outil de collecte de des données Maîtrise de logiciels	x			200	
Conception des ouvrages et des schémas d'aménagement	Développer les capacités d'analyse des résultats des études socio-économiques et techniques du projet d'AHA ainsi leur utilisation dans la conception des schémas d'aménagement et des ouvrages (méthode et outils) Connaissances des différentes options d'aménagement		x		200	
Conception, réalisation et utilisation des maquettes pédagogiques tridimensionnelle	Développer les capacités techniques de conception, de réalisation et d'utilisation des maquettes tridimensionnelles		x		200	
Étude d'impact environnemental et social (EIES)	Maîtriser des méthodes et outils de l'EIES dans le cadre de l'IP Développer les capacités d'analyse des résultats de l'EIES et sa de prise en compte dans la conception et la mise en œuvre du projet d'IP		x		200	
Conception d'un DCE : normes et contenu	Maîtrise des méthodes et techniques d'élaboration d'un DCE Connaître les normes et contenu d'un DCE		x		200	
Manuel d'exploitation et d'entretien des ouvrages	Maîtrise des techniques d'exploitation et d'entretien des ouvrages Connaître les techniques d'élaboration d'un manuel d'exploitation et d'entretien		x		200	

	d'un ouvrage					
Nombre total de personnes à former					2 000	

Objectifs 4: améliorer l'offre de services des acteurs intermédiaires dans la mise en valeur équitable des AHA

❖ Curriculum d'apprentissage en gestion de l'eau et des ouvrages

Public cible : DRA, DRGR, CRA, BE, ONG

Actions	Contenus/objectifs pédagogiques de la formation	Chronogramme			Nbre total de bénéficiaires	Observations
		An1	An2	An3		
Ressources en eaux, réseau hydrographique, bassin versant, bas-fond et plaines inondables : pensée systémique	Connaissance des concepts Compréhension du fonctionnement des systèmes et sous-systèmes hydrologiques		x		200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Démarche d'aménagement hydro-agricole et compétences requises des acteurs	Connaissance des phases et des étapes de la réalisation d'un projet d'AHA Compréhension des rôles et responsabilités des différents intervenants		x		200	
Gestion foncière de l'IP (méthode et outils)	Connaissance des procédures, des méthodes et outils de la gestion foncière		x		200	
Gestion des conflits en IP	Connaître les types, les causes et les étapes d'un conflit Maîtriser des stratégies de prévention et de résolution des conflits		x		200	
Prise en compte de la dimension « genre » dans la mise en valeur des AHA	Connaître le processus de mise en valeur participative et sensible au genre de AHA S'approprier l'approche « genre »		x		200	
Femme et foncier dans l'IP	Maîtriser les techniques d'attribution des terres aménagées respectant les principes genres		x		200	
Techniques de compartimentage et d'aménagement parcellaire	Connaissance des différents systèmes de compartimentage et d'aménagement parcellaire Conception, réalisation et entretien des aménagements parcellaires		x		200	
Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)	Connaissance et analyse des acteurs de la gestion intégrée des ressources en eau Maîtrise des méthodes et instruments (législatifs et réglementaires) de la GIRE Connaissance des politiques et stratégies de la GIRE (dimension écologique, économique, sociale et institutionnelle)		x		200	
Gestion de l'eau à l'ouvrage/tour d'eau	Maîtrise des modes d'organisation et de coordination des actions de gestion de l'eau à l'ouvrage Maîtrise des procédures de réglementation de la gestion de l'eau à l'ouvrage Connaissance des systèmes type de co-gouvernance de la gestion de l'eau et des ouvrages - Maîtrise des techniques d'élaboration, s'exécution et de suivi évaluation du tour d'eau		x		200	
Gestion de l'eau à la parcelle et connaissances des besoins en eau des spéculations	Maîtrise des méthodes et stratégies de gestion de l'eau sur la parcelle Connaissance des méthodes d'estimation des besoins en eau des cultures selon leurs stades phénologiques		x		200	

Entretien des ouvrages et canaux d'irrigation	Maîtrise des systèmes de drainage Maîtrise des méthodes de diagnostic des problèmes de drainage Maîtrise des techniques d'entretien des ouvrages et des canaux d'irrigation		x		200	
Mesure anti-érosive et protection des ouvrages	Connaissance des différents types d'érosion et de leur impact Maîtrise des démarches pour lutter contre l'érosion (mesures simples et mesure complexes) Connaissance du matériel et outils de lutte contre l'érosion Connaissance des techniques de protection des ouvrages contre l'érosion		x		200	
Redevance	Connaissances des différents systèmes de tarification de l'eau Connaissance des stratégies de paiement de la redevance Maîtrise des systèmes de gestion transparente de la redevance		x		200	
Méthodes et outils pédagogiques de transfert des connaissances	Connaissance des approches et systèmes de transfert de connaissances et leur évolution au plan conceptuel, politique, légal, etc. Connaissance et maîtrise des Techniques (technologies) de Communication et d'Information (les TCI)		x		200	
Élaboration et utilisation d'un manuel d'exploitation d'un ouvrage	Appréhender les éléments d'un guide d'exploitation d'un ouvrage Maîtrise du canevas type d'élaboration du manuel d'exploitation des ouvrages		x		200	
Nombre total de personnes à former					3000	

❖ Curriculum d'apprentissage en gestion des motopompes

Public cible : DRA, BE, ONG

Actions	Contenus/objectifs pédagogiques de la formation	Chronogramme			Nbre total de bénéficiaires	Observations
		An1	An2	An3		
Formation des mécaniciens à la maintenance et la réparation des motopompes	Maîtriser les principes de maintenance et d'entretien des motopompes Connaissance des principes de fonctionnement de la motopompe Connaissance du contenu d'un contrat de maintenance et de réparation			x	200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Formation des motopompistes à l'installation, l'entretien et la gestion des motopompes	Connaissance des techniques d'installation d'une motopompe Connaissance des types de contrôle et de leur périodicité Connaissance des différentes astuces du métier Maîtrise de la gestion rationnelle des motopompes (pièces de rechange, consommables, etc.)			x	200	
Nombre total de personnes à former					400	

❖ Curriculum d'apprentissage en production et post-production du riz

Public cible : DRA, BE, ONG, CRA

Actions	Contenus/objectifs pédagogiques de la formation	Chronogramme			Nbre total de bénéficiaires	Observations
		An1	An2	An3		
Choix et utilisation de bonnes variétés de riz et des semences de qualité	Connaissance et technique de sélection de bonnes variétés de riz et de semence de qualité Conseils pratiques pour l'utilisation des bonnes variétés de riz et de semence de qualité	x			200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Planification des bonnes pratiques culturales, de la gestion du temps (outils de planification de la campagne agricole : calendrier, plan, etc.)	Élaboration du plan de campagne Connaissance des bonnes pratiques culturale Gestion des activités agricoles en lien avec le temps	x			200	
Préparation du sol : comment bien préparer une parcelle de riz	Maîtrise des techniques de labour, planage et gestion de la matière organique, etc.	x			200	
Installation et organisation d'une pépinière	Connaissance des différents types de pépinières Maîtrise des techniques de conduite d'une pépinière	x			200	
Conservation des sols et gestion de la fertilité	Identification des facteurs de dégradation des sols Connaissance des pratiques de conservation des sols Connaissance des rôles des différents éléments nutritifs du riz Connaissance des différentes techniques de fertilisation	x			200	
Repiquage et installation des parcelles d'essai paysan	Connaissance des différentes techniques de repiquage Démarche d'installation et de conduite des essais paysans	x			200	
Entretien des cultures	Connaissances des soins culturaux Planification raisonnée et mise en œuvre des soins culturaux (opérations avant pendant et après la campagne)	x			200	
Observation de terrain selon les stades phénologique du riz (phase végétative, reproductive, maturation)	Connaissance des types d'observations à pratiquer selon les stades phénologiques du riz Technique d'analyse des phénomènes observés et actions à entreprendre	x			200	
Gestion intégrée de la production et des déprédateurs(GIPD)	Connaissance de l'approche GIPD Connaissance du processus d'apprentissage axé sur les Champs Ecoles des Producteurs (CEP)	x			200	
Apprentissage Participatif Recherche Action /Gestion Intégrée de la culture du Riz (APRA/GIR)	Maîtrise de l'approche et du curriculum AGRA/GIR (26 modules)	x			200	
Maladies du riz : connaissance, prévention et traitement	Connaissance, techniques de prévention et de lutte contre les maladies et les autres ennemies de la culture du riz	x			200	
Système d'information sur la parcelle	Maîtrise des techniques de collecte, d'enregistrement et d'analyse des informations sur la parcelle de riz Mise en place d'une stratégie de diffusion des informations entre les acteurs de différents niveaux	x			200	

Récolte et post-récolte du riz	Connaissance des différentes phases de maturation du riz Connaissance des techniques de récolte, de mise en moyette et de battage du riz (toute la chaîne des opérations de récolte et post-récolte du riz s'opérant dans le champ)	x			200	
Établissement du bilan de la campagne	Maîtrise des éléments du bilan technique et social d'une campagne Maîtrise du bilan économique et financière d'une campagne agricole Stratégie de prise en compte du bilan de campagne dans la planification des activités agricole	x			200	
Nombre total de personnes à former					2800	

❖ **Curriculum d'apprentissage en organisation des acteurs de l'IP du niveau micro**

Public cible : DRA, BE, ONG, CRA

Actions	Contenus/objectifs pédagogiques de la formation	Chronogramme			Nbre total de bénéficiaires	Observations
		An1	An2	An3		
Vie associative et vie coopérative	Connaître les textes régissant la vie des associations, des coopératives, des fédérations, des unions, etc. Connaître les rôles et les responsabilités des membres des différents organes des associations, coopératives, unions, fédérations, etc. (règles de fonctionnement) Acquérir les réflexes fondamentaux en matière d'organisation des acteurs (connaître les problèmes d'organisation des acteurs et les anticiper) Organisation et gestion des activités d'une association, coopérative, etc. (gestion administrative et financière, gestion du travail technique etc.) Connaissance des grilles d'analyse du fonctionnement d'une OP			x	200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Procédures d'attribution/distribution des parcelles aménagées	Règlements de morcellement du périmètre et de distribution équitable des parcelles Caractérisation des parcelles et établissement de cahier de charges (conseil pratiques, plan d'action) pour la mise en valeur			x	200	
Techniques d'animation, facilitation, modération, communication en milieu rural	Connaissance des concepts Maîtrise des méthodes et outils			x	200	
Auto-évaluation et planification paysanne (AEP)	Connaissance des méthodes et outil d'auto-évaluation paysanne Connaissance des méthodes et outils de planification paysanne			x	200	
Technique de négociation de plaidoyer et de lobbying	Connaissance des stratégies d'influence dans le développement rural Connaissance des techniques (méthode et outils) de négociation, de plaidoyer e de lobbying			x	200	
Nombre total de personnes à former					1000	

Objectif 5: améliorer l'offre de services des acteurs intermédiaires dans la valorisation des produits issus de l'IP

❖ Curriculum d'apprentissage en transformation agro-alimentaire

Public cible : DRA, BE, ONG, CRA

Actions	Contenus/objectifs pédagogiques de la formation	Chronogramme			Nbre total bénéficiaires	Observations
		An1	An2	An3		
Techniques de transformation et conservation (étuvage du riz, séchage de produit divers, etc.)	Connaissance des techniques d'étuvage du riz Connaissance du diagramme de transformation du riz brisure et autres produits issus de l'IP Organiser la production, depuis la fabrication jusqu'au conditionnement : méthode des 5 M (Main d'œuvre, Matériel, Matière, Méthode, Milieu) Technique de conservation des produits (emballage)		x		200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Qualité/hygiène/sécurité sanitaire des aliments	Connaissance des principes d'hygiène, de qualité et de sécurité sanitaire des aliments : réglementation, hygiène, nettoyage et désinfection, la règle des 5 M (Main d'œuvre, Matériel, Matière, Méthode, Milieu), prévention des risques et des accidents, démarche qualité, tri et traitement des déchets		x		200	
Développement des produits issus de l'IP	Connaissance et maîtrise des sept étapes de la stratégie de développement d'un produit sur le marché : étudier la concurrence, définir votre clientèle cible, proposer un argument de vente, stratégies et tactiques de marketing spécifiques au produit, etc.		x		200	
Gérer Mieux son Entreprise (GERME)	Connaissance des principes d'entrepreneuriat : comment développer l'esprit d'entreprise et susciter l'émergence de nouvelles activités créatrices de richesses et d'emplois Élaborer des plans d'affaires pertinents et viables Gérer efficacement une entreprise à travers la maîtrise des modules suivants : l'entreprise et la famille ; les étapes d'approvisionnement ; le calcul des coûts ; la comptabilité ; la planification financière ; la gestion du personnel (personnel et productivité)			x	200	
Création d'entreprise et formation des entrepreneurs (CEFE)	Connaissance des fondements, des principes, de la théorie de base et des bienfaits l'approche CEFE; Connaissance des phases (le lancement, la formation et le suivi/accompagnement des entrepreneurs) de l'approche CEFE; Connaissance et maîtrise des outils de l'approche CEFE			x	200	

Analyse des CVA (chaîne de valeur ajoutée) et élaboration des stratégies de promotion	<p>Comprendre la structure et le fonctionnement des systèmes agro-business</p> <p>Comprendre la stratégie compétitive</p> <p>Élaborer et évaluer des options d'intégration pour les producteurs dans les chaînes de valeur (en amont et en aval)</p> <p>Apprécier le contexte institutionnel des transactions des systèmes agro-business et suggérer des arrangements institutionnels alternatifs</p> <p>Mieux analyser les coûts et les revenus des acteurs aux différents stades de la production, de la transformation et des circuits de commercialisation</p> <p>Mieux comprendre la notion de valeur ajoutée</p> <p>Mieux analyser la distribution de la valeur ajoutée le long d'une chaîne de valeurs</p> <p>Identifier et analyser les arrangements organisationnels et institutionnels ou politiques qui gouvernent ou influent le développement des chaînes de valeur</p> <p>Développer des capacités de facilitation pour la promotion et le développement des chaînes de valeurs</p>			x	200	
Nombre total de personnes à former					1200	

❖ **Curriculum d'apprentissage en marketing / commercialisation des produits issus de l'IP**

Public cible : DRA, BE, ONG, CRA

Actions	Contenus/objectifs pédagogiques de la formation	Chronogramme			Nbre total bénéficiaires	Observations
		An1	An2	An3		
Étude sur les produits et les marchés	<p>Maîtrise des techniques d'étude rapide du marché (ERM)</p> <p>Développer la compréhension des notions de marché et d'étude économique</p> <p>De la collecte à l'analyse des données sur les produits et les marchés (y compris le processus de prise de décision)</p>			x	200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Mise en place d'outils d'information (des opérateurs économique et producteurs) sur le marché	<p>Connaître la stratégie de mise en place d'un système d'information sur le marché</p> <p>Gestion/administration des systèmes d'information</p> <p>Comprendre et utiliser les informations sur le marché</p>			x	200	
Élaboration d'une stratégie de commercialisation : techniques de commercialisation des produits	<p>Diagnostic des problèmes de commercialisation des produits (au niveau producteur et commerçant)</p> <p>Connaissance du panel d'options pour améliorer la vente des produits</p> <p>Pratique des coûts de commercialisation et de leur mode de calcul (politique de prix)</p> <p>Création et fonctionnement d'un service commercial au sein d'une entreprise /coopérative</p>			x	200	
Marketing : développer et organiser la présence des produits sur le marché	<p>Connaissance des concepts, des outils, et les règles de marketing (marketing direct, marketing de masse et marketing-Mix)</p> <p>Élaboration d'un plan de marketing de l'entreprise : planifier, mettre en œuvre, mesurer et contrôler l'efficacité d'une politique de marketing</p>			x	200	

Vente des produits à l'export et commerce équitable	Connaissance des principes et enjeux, des opportunités et exigences du commerce équitable Connaissance de la réglementation en vigueur au Mali sur l'exportation des produits Connaître des expériences réussies de commerce équitable			x	200		
Gérer Mieux son Entreprise (GERME)	Connaissance des principes de l'entrepreneuriat : comment développer l'esprit d'entreprise et de susciter l'émergence de nouvelles activités créatrices de richesses et d'emplois Élaborer des plans d'affaires pertinents et viables Gérer efficacement une entreprise à travers la maîtrise des modules suivants : l'entreprise et la famille ; les étapes de l'approvisionnement ; le calcul des coûts ; la comptabilité ; la planification financière ; la gestion du personnel (personnel et productivité)			x	200		
Nombre total de personnes à former						1 200	

❖ Curriculum d'apprentissage en gestion d'une micro-entreprise

Public cible : DRA, BE, ONG, CRA

Actions	Contenus/objectifs pédagogiques de la formation	Chronogramme			Nbre de bénéficiaires	Observations
		An1	An2	An3		
Création d'entreprise et formation des entrepreneurs (CEFE)/Compétence Economique par la Formation à l'Esprit d'Entreprise	Connaissance des fondements, des principes, de la théorie de base et des bienfaits l'approche CEFE; Connaissance des phases (le lancement, la formation et le suivi/accompagnement des entrepreneurs) de l'approche CEFE; Connaissance et maîtrise des outils de l'approche CEFE			x	200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Gérer Mieux son Entreprise (GERME)	Connaissance des principes de l'entrepreneuriat : comment développer l'esprit d'entreprise et de susciter l'émergence de nouvelles activités créatrices de richesses et d'emplois Gérer efficacement une entreprise à travers la maîtrise des modules suivants : l'entreprise et la famille ; les étapes de l'approvisionnement ; le calcul des coûts ; la comptabilité ; la planification financière ; la gestion du personnel (personnel et productivité)			x	200	
Élaboration un plan d'affaire	Concept et enjeux du business plan Construire et rédiger un business plan Mise en œuvre et auto-évaluation du plan d'affaire et de la performance			x	200	
Formation sur le financement de la chaîne de valeur agricole	Comprendre les concepts de chaîne de valeurs et sa compétitivité ; évaluer les risques et identifier les opportunités stratégiques pour renforcer la chaîne de valeurs Connaître comment des chaînes de valeurs peuvent être utilisées pour réduire les risques et faciliter l'accès au financement Apprendre comment appliquer des produits financiers de chaîne de la valeur pour satisfaire aux besoins des acteurs multiples de cette chaîne Connaître les pratiques de négociation d'affaires Maîtrise des techniques d'élaboration d'un dossier de financement			x	200	

	Maîtrise les procédures des institutions de financement				
Marketing : développer et organiser la présence des produits sur le marché	Connaissance des concepts, des outils, et les règles du marketing (marketing direct, marketing de masse et marketing-Mix) Élaboration d'un plan de marketing de l'entreprise : planifier, mettre en œuvre, mesurer et contrôler l'efficacité d'une politique de marketing			x	200
Nombre total de personnes à former					1 000

Objectif 6 qualifier les acteurs intermédiaires dans l'établissement du diagnostic de dysfonctionnement des AHA et dans la proposition de solutions adaptées

❖ Curriculum d'apprentissage en diagnostic socio-économique du dysfonctionnement des AHA

Public cible : DRA, DRGR, BE, ONG, CRA, CT

Actions	Contenus/objectifs pédagogiques de la formation	Chronogramme			Nbre total bénéficiaires	Observations
		An1	An2	An3		
Gestion foncière de l'IP	Connaissance des procédures, des méthodes et outils de la gestion foncière			x	200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Gestion des conflits en IP	Connaître les types, les causes et les étapes d'un conflit Maîtriser des stratégies de prévention et de résolution des conflits			x	200	
Gestion de l'eau à l'ouvrage/tour d'eau	Maîtrise des modes d'organisation et de coordination des actions de gestion de l'eau à l'ouvrage Maîtrise des procédures de réglementation de la gestion de l'eau à l'ouvrage Connaissance des systèmes type de co-gouvernance de la gestion de l'eau et des ouvrages Maîtrise des techniques d'élaboration, d'exécution et de suivi-évaluation du tour d'eau			x	200	
Procédures d'attribution/distribution des parcelles aménagées	Règlements des morcellements du périmètre et de distribution équitable des parcelles, Caractérisation des parcelles et établissement de cahier de charges (conseil pratiques, plan d'action) pour la mise en valeur			x	200	
Techniques d'animation, facilitation, modération, communication en milieu rural	Connaissance des concepts Maîtrise des méthodes et outils			x	200	
Techniques d'étude rapide du marché (ERM)	Connaissance des méthodes et outils de l'étude rapide du marché (conduite méthodologique de l'ERM) Maîtrise des méthodes d'exploitation des données de l'ERM dans la conception du projet d'IP			x	200	
Vie associative et vie coopérative	Connaître les textes régissant la vie des associations, des coopératives, des fédérations, des unions, etc. Connaître les rôles et les responsabilités des membres des différents organes des associations, coopératives, unions, fédérations, etc. (règles de fonctionnement) Acquérir les réflexes fondamentaux en matière d'organisation des acteurs (connaître les problèmes d'organisation des acteurs et les anticiper) Organisation et gestion des activités d'une association, coopérative, etc. (gestion			x	200	

	administrative et financière, gestion du travail technique etc.) Connaissance des grilles d'analyse du fonctionnement d'une OP					
Entretien des cultures	Connaissances des soins culturaux Planification raisonnée et mise en œuvre des soins culturaux (opérations avant pendant et après la campagne)			x	200	
Nombre total de personnes à former					1 600	

❖ **Curriculum d'apprentissage en diagnostic technique du dysfonctionnement des AHA**

Public cible : DRGR, BE

Actions	Contenus/objectifs pédagogiques de la formation	Chronogramme			Nbre total bénéficiaires	Observations
		An1	An2	An3		
Ressources en eaux, réseaux hydrographiques, bassin versant, bas-fond et plaines inondables : pensée systémique	Connaissance des concepts Compréhension du fonctionnement des systèmes et sous-systèmes hydrologiques			x	200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Démarche d'aménagement hydro-agricole et compétences requises des acteurs dans le cadre de l'IP	Connaissance des phases et des étapes de la conception d'un projet d'AHA Compréhension des rôles et responsabilités des différents intervenants			x	200	
Manuel d'exploitation et d'entretien des ouvrages	Maîtrise des techniques d'exploitation et d'entretien des ouvrages Connaître les techniques d'élaboration d'un manuel d'exploitation et d'entretien d'un ouvrage			x	200	
Techniques d'appréciation/évaluation de l'état des ouvrages	Connaître l'état normal, actuel, initial d'un ouvrage Connaître le fonctionnement d'un ouvrage Connaître les normes de conception et de réalisation des ouvrages Connaître la qualité des matériaux Savoir poser un diagnostic complet et cohérent des problèmes de dysfonctionnement des d'aménagements			x	200	
Nombre total de personnes à former					800	

❖ Curriculum d'apprentissage en appui-conseil aux bénéficiaires des AHA pour la mise en œuvre des mesures correctives du dysfonctionnement des AHA

Public cible : DRGR, DRA, BE, ONG, CT, CRA

Actions	Contenus/objectifs pédagogiques de la formation	Chronogramme			Nbre total bénéficiaires	Observations
		An1	An2	An3		
Auto-évaluation et programmation paysanne	Connaissance des méthodes et outils d'auto-évaluation paysanne Connaissance des méthodes et outils de planification paysanne			x	200	Une session par région à raison de 25 participants par session
Maîtrise d'ouvrage de l'IP	Maîtrise des procédures de conception, de mise en œuvre, de suivi-évaluation d'un projet d'IP (y compris les rôles et responsabilités des acteurs impliqués)			x	200	
Rapportage (procès-verbal, compte-rendu, rapport périodiques)	Connaître les techniques de rédaction du rapport (canevas type, contenu, agencement des idées, style de rédaction, règles de l'art)			x	200	
Techniques, d'animation, facilitation, modération communication en milieu rural	Connaissance des concepts Maîtrise des méthodes et outils	x			200	
Nombre total de personnes à former					800	

V. Modalité de mise en œuvre

5.1 Le dispositif régional de planification et de pilotage des formations

Dans chacune des régions du Mali, l'assemblée régionale, compétente en matière de formation professionnelle, aura la responsabilité du pilotage du dispositif de formation à travers son service en charge de la mise en œuvre du schéma directeur de la formation professionnelle.

Dans sa mission d'appui à l'AR, la DRGR sera chargée d'accompagner la mise en place d'un environnement de construction du dispositif de formation. Au sein de cet environnement, toutes les compétences nécessaires à l'analyse d'une problématique liée aux AHA/l'IP, dont la résolution passe par la formation, seront disponibles pour mener la réflexion et aboutir à un produit adapté et exploitable localement en terme de plan de formation ou module de formation. Les cadres de concertation mis en place durant l'élaboration et la mise en œuvre des schémas directeurs de la formation professionnelle et technique seront mis à profit.

Les moyens humains, matériels et financiers seront mobilisés à travers le cadre de concertation pour réaliser les actions de formation dans les meilleures conditions.

L'organisation fonctionnelle du dispositif régional de formation, dans sa phase de conception et de mise en place, sera appuyée par la division formation de la DNGR . Il s'agit d'un accompagnement des cadres de concertation dans :

- la mise en réseau des dispositifs régionaux de formation ;
- le rassemblement des moyens : matériels, pédagogique, et financiers, etc. ;
- la mutualisation des financements des PTF ;
- la constitution de référentiels adaptés ;
- la labélisation des établissements de formation et des formateurs à travers l'élaboration de normes et de curricula de formation de formateur (cf. objectif 2).

5.2 Rôles et responsabilités pour la mise en œuvre du dispositif régional de formation

La mise en œuvre du plan prioritaire de formation des acteurs intermédiaires de l'IP nécessite une synergie efficace entre les parties prenantes :

L'assemblée régionale

L'AR assurera la maîtrise d'ouvrage régionale du processus de formation des acteurs intermédiaires dans le domaine de l'IP. Ainsi, à travers son service chargé de la formation professionnelle, elle veillera à mettre en place une synergie d'actions dont les impacts se feront ressentir aux niveaux suivants :

- adéquation avec le schéma directeur ;
- mutualisation des ressources liées aux renforcements de capacités des autres programmes ;
- conception de modules de formations adaptés aux besoins identifiés ;
- implication des structures de formation de la région dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des modules de formation ;
- mobilisation des autres acteurs pertinents pour des expertises ou appuis ;
- capitalisation des acquis des projets au service de la formation.

La DRGR

À travers l'ensemble de ses services, un appui-conseil est fourni pour :

- l'identification des besoins en formation ;
- l'expertise pour la conception des modules de formation ;
- l'expertise pour l'animation des formations ;
- l'identification, l'organisation et la gestion d'AHA à vocation didactique ;
- l'appui pour la mise en œuvre du dispositif de formation ;
- l'animation et le secrétariat du cadre de concertation ;

- la participation aux sessions de formation.

Pour se faire, il sera nécessaire pour la DRGR de disposer en son sein d'un minimum de compétences en ingénierie de la formation et en andragogie.

Les institutions de formation

L'assemblée régionale avec l'appui de la DRGR identifiera :

- les centres de formation, intervenant déjà dans le domaine des AHA ou dans des domaines connexes, qui manifestent un intérêt à accompagner le PNIP dans sa démarche de renforcement des capacités. Ces centres de formation devront être soit reconnus par les institutions nationales (DNFP, FAFPA, ANPE) ou en cours de reconnaissance afin d'être éligibles aux financements de la formation professionnelle ;
- des structures (BE, ONG, associations...) dotées de capacités en matière de formation dans les différentes étapes du processus d'aménagement d'un AHA ;
- des centres de formations ou structures capables de recevoir, héberger des apprenants, mettre à disposition des salles de formation, d'accueillir des ateliers... ;
- des formateurs ayant des compétences avérées en matière de formation dans les différentes étapes du processus d'aménagement d'un AHA pouvant faire l'objet d'une certification ou labellisation régionale ou nationale.

La DRA

À travers son service local d'où remontent des informations pertinentes en termes de pratiques à améliorer, de difficultés à résoudre, de techniques à introduire, la DRA sera en mesure, après l'analyse de ces informations, d'identifier les besoins de formation qui seront pris en compte et disposera de ressources internes à la DRA capables de contribuer à la résolution des problèmes identifiés.

Les représentants des OPA

La présence des acteurs des CVA et OPA au sein du dispositif de formation permettra de valider les besoins en formation identifiés, les processus qui seront mis en œuvre et d'accompagner la mise en œuvre en termes d'évaluation, de plaider pour la recherche de financements tant au niveau régional, national et qu'à travers son réseau.

Une représentation des BE intervenant dans l'IP

Les normes/standards, les bonnes pratiques en matière d'IP, l'actualisation des techniques et de la technologie seront les points de vigilance que les bureaux d'études devront faire respecter dans toute action de formation.

Une représentation des ONG intervenant dans l'IP

La présence sur le terrain, la collaboration avec les bénéficiaires des AHA et les autres acteurs concernés confèrent à ces ONG une capacité d'analyse des différentes problématiques et surtout leur donnent l'expertise pour valider des propositions élaborées par des acteurs n'ayant pas une grande pratique du terrain (aspects culturels, ethniques...).

Le FAFPA

Les mécanismes de financement et les conditions d'éligibilité étant visibles par chaque acteur, il sera plus aisé de mobiliser les financements du FAFPA grâce à une large communication.

L'APEJ

Dans sa vocation d'insertion professionnelle des jeunes, l'APEJ sera exploitée d'une part comme un levier de création de compétences locales pour la réalisation des AHA et leur entretien (HIMO) et d'autre part à travers le financement des projets agricoles, comme facteur de professionnalisation des jeunes pour un retour à la terre de façon rentable et durable.

Le PRODEFPE

Après son démarrage effectif prévu pour 2012 avec un plan triennal, il s'agira pour l'AR de savoir mobiliser les ressources de ce programme (volet agricole) au profit du financement des activités de formation dans l'AHA.

5.3 Estimation du coût des formations et mécanisme opérationnel de financement

Désignation	Coût de l'action	Coût de l'objectif
Objectif 1 : améliorer la formation initiale du personnel des SET dans les domaines liés à l'IP		228 170 000
Objectif 2 : renforcer les compétences des opérations de formation au niveau régional en andragogie et ingénierie de formation pour l'irrigation de proximité		91 650 000
❖ Révision de curricula adaptés à l'IP par certains instituts de formation	8 250 000	
❖ Formation de pôles régionaux d'opérateurs de formation en IP par l'élaboration de modules de formation en IP	83 400 000	
Objectif 3 : renforcer les capacités des acteurs intermédiaires dans la conception participative des nouveaux AHA		401 200 000
❖ Curriculum d'apprentissage en animation en amont pour la conception participative des AHA	223 200 000	
❖ Curriculum d'apprentissage en conception technique et socio-économique participative des AHA	178 000 000	
Objectif 4 : améliorer l'offre de services des acteurs intermédiaires dans la mise en valeur des AHA		543 800 000
❖ Curriculum d'apprentissage en gestion de l'eau et des ouvrages	229 600 000	
❖ Curriculum d'apprentissage en gestion des motopompes	36 000 000	
❖ Curriculum d'apprentissage en production et post production du riz	211 200 000	
❖ Curriculum d'apprentissage en organisation des acteurs de l'IP du niveau micro	67 000 000	
Objectif 5 : améliorer l'offre de services des acteurs intermédiaires dans la valorisation des produits issus de l'IP		293 400 000
❖ Curriculum d'apprentissage en transformation agro-alimentaire	130 200 000	
❖ Curriculum d'apprentissage en marketing / commercialisation des produits issus de l'IP	91 200 000	
❖ Curriculum d'apprentissage en gestion d'une micro-entreprise	72 000 000	
Objectif 6 : qualifier les acteurs intermédiaires dans l'établissement du diagnostic des AHA et dans la proposition de solutions adaptées		187 000 000
❖ Curriculum d'apprentissage en diagnostic socio-économique du dysfonctionnement des AHA	96 400 000	
❖ Curriculum d'apprentissage en diagnostic technique du dysfonctionnement des AHA	49 000 000	
❖ Curriculum d'apprentissage en appui-conseil aux bénéficiaires des AHA pour la mise en œuvre des mesures correctives du dysfonctionnement des AHA	41 600 000	
Appui à la tenue des cadres de concertation régionaux de la formation professionnelle		16 000 000
Équipements et matériels de base pour le démarrage des formations		30 760 000

<i>Coût du suivi-évaluation du plan prioritaire</i>	<i>14 000 000</i>
Coût général	1 805 980 000

5.4 Conditions de réussites

⇒ **La décentralisation et la déconcentration**

Il s'agit de faire des collectivités territoriales les principaux acteurs de la programmation et de la définition des priorités en matière de formation en IP. Les services déconcentrés de l'État apporteront l'appui-conseil nécessaire, conformément à leurs missions.

⇒ **La création des conditions de réalisation du plan de formation régional**

Certaines conditions doivent être remplies pour rendre possible le développement de ce dispositif de formation :

- Il s'agira de satisfaire les conditions matérielles de mise en œuvre par la disponibilité d'infrastructures capables d'abriter des formations, de fournir le matériel didactique nécessaire et les divers équipements.
- l'AR devra être réellement capable d'assurer le pilotage de son dispositif de formation professionnelle en lien avec les AHA suite à un éventuel appui.
- la disponibilité d'un vivier de ressources humaines capable de collecter et faire remonter des informations pertinentes pour l'élaboration du plan de formation régional.
- la disponibilité et la mobilisation des ressources financières d'une part et une visibilité sur les différents instruments de financement de la formation d'autre part.

⇒ **L'équité**

« L'étude sur le « genre » et l'IP a permis de prendre en compte les préoccupations des femmes en termes de renforcement des capacités, dans le processus de planification, lors de la mise en valeur et de la valorisation des produits issus de l'IP. Il s'agira donc de veiller à la mise en œuvre des actions de formation en lien avec ces préoccupations citées par les femmes.

⇒ **La charte de qualité**

Une charte de qualité doit être élaborée pour assurer un standard identique dans l'ensemble des régions du pays et ainsi assurer un bon niveau d'efficacité, de cohérence et de coût suffisant dans l'ensemble du pays.

La charte s'appliquera aux différents acteurs concernés par le plan de formation, cette charte comprend des engagements spécifiques pour chacune des parties prenantes du plan de formation, les engagements seront signés avant l'intervention ou la participation de l'acteur concerné :

- **apprenant :**
Il s'engage à suivre l'ensemble de la formation pour laquelle il est inscrit, à s'y impliquer, à mettre en œuvre des acquis de la formation;
- **formateur :**
Il s'engage à mettre en œuvre une formation orientée vers les participants, c'est à dire répondre à leurs besoins et leur contexte de travail. La formation devra comprendre : des objectifs connus et compris des participants, des activités d'apprentissage liées au contexte des participants et un temps pour l'évaluation de la formation ;
- **concepteurs de formation :**
Les concepteurs du module doivent s'appuyer sur un diagnostic concret de la situation pour organiser la formation. Ils élaborent des objectifs de formation opératoires (concrets pratiques), et proposent une progression pédagogique logique, qui permet d'acquérir des capacités d'actions (compétences) grâce à des activités d'apprentissage ;
- **responsables hiérarchiques des bénéficiaires des formations (acteurs intermédiaires) :**
Ils s'engagent à choisir des formations adaptées pour leur personnel en fonction des activités et tâches à réaliser et en fonction des besoins du service et du fonctionnaire lui-même. Ils s'engagent à donner ensuite au bénéficiaire de la formation les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les acquis de la formation suivie ;

- *gestionnaires et organisateurs des formations* : Ils s'engagent à assurer des conditions favorables pour la réalisation de la formation au niveau du centre de formation, de la salle (lumière, sièges, etc.), de la restauration, du matériel pédagogique.

VI. Suivi- évaluation

En matière de suivi :

Il s'agira tout d'abord de suivre la réalisation des activités prévues dans les différentes régions, en terme de :

- élaboration des programmes régionaux de formation en IP ;
- nombre et types de modules produits et/ou adaptés au niveau national et au niveau des régions ;
- nombre de formations réalisées ;
- nombre et types de bénéficiaires de formation.

Un questionnaire de suivi évaluation des formations sera distribué en fin de chacune des actions de formation / module permettant de recueillir les points de vue des apprenants sur la formation, en particulier sur leur évaluation en matière d'acquisition des compétences prévues, sur le déroulement des formations, sur l'efficacité de la formation et du formateur. Un questionnaire recueillera le point de vue du formateur quant à l'acquisition par les apprenants des compétences prévues, sur le déroulement, l'organisation de la formation.

Ces éléments permettront d'approcher la qualité pédagogique de la formation et son déroulement.

En matière d'évaluation des formations :

Le plan est construit sur l'approche par les compétences, les objectifs des actions de formation sont donc définis en identifiant les nouvelles compétences que les apprenants sont appelés à acquérir et à être capables de mettre en œuvre. L'objet ultime de l'évaluation sera donc d'évaluer l'amélioration des « performances » des acteurs intermédiaires bénéficiaires des formations. C'est à dire la mise en œuvre de leurs nouveaux acquis dans leur contexte de travail.

Pour être tout à fait complète l'évaluation devrait permettre de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques des formations (acquérir des nouvelles aptitudes dans le contexte de la formation), les objectifs opérationnels (être capable d'adapter ces nouvelles aptitudes au contexte professionnel réel) et enfin des objectifs d'impact ou de performance (appliquer ces nouvelles aptitudes dans le contexte professionnel).

Les indicateurs d'évaluation des cinq objectifs

OBJECTIFS	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION
Objectif1: améliorer la formation initiale du personnel des SET dans les domaines liés à l'IP par des formations diplômantes.	Le nombre de diplômés/es de haut niveau (technicien supérieurs, ingénieurs, Masters) liés aux domaines de l'IP a augmenté	Arrêté de mise en congé de formation Certificat d'inscription aux institutions de formation
Objectif 2 : renforcer les compétences des opérateurs de formation au niveau régional en andragogie et ingénierie de formation pour l'irrigation de proximité	Au moins trois curricula sont modifiés, testés et validés. Au moins 6 régions du Mali disposent, chacune, d'un groupe opérationnel d'opérateurs de formation	Nombre de modules produits par le groupe Fiche de reconnaissance du groupe
Objectif 3: renforcer les capacités des acteurs intermédiaires dans la conception participative sensible au « genre » des nouveaux AHA	Les acteurs intermédiaires appliquent les démarches participatives sensibles au « genre ». La qualité des documents de projets d'AHA est améliorée	Rapports de conception des projets d'AHA Pourcentage d'agrément des nouveaux projets d'AHA Procès-verbal de délibération du CROCSAD
Objectif 4: renforcer l'offre de service des acteurs intermédiaires dans la mise en valeur équitables des AHA	Au moins 60 % des bénéficiaires de formation appliquent les acquis de la formation dans leur offre de service (gestion de l'eau, du foncier, itinéraires de production...)	Enquêtes de terrain Des règles de gestion sont établies connues des bénéficiaires et respectées
O5: renforcer l'offre de services des acteurs intermédiaires dans les domaines de la valorisation des produits issus de l'IP	60 % des acteurs intermédiaires ayant bénéficiés de formations appliquent les acquis de la formation dans leur offre de services de valorisation des produits (conservation, transformation, commercialisation)	Enquêtes de terrain
Objectif 6: qualifier les acteurs intermédiaires dans l'établissement du diagnostic de dysfonctionnement des AHA et dans la proposition de solutions adaptées	60 % des BE technique bénéficiaires de formation sont capables de diagnostiquer de manière adéquate les dysfonctionnements des AHA.	Rapports de diagnostic de dysfonctionnement des AHA des BE technique (ayant suivis la formation)

ANNEXES

ANNEXE 1 : analyse des besoins en formation des acteurs intermédiaires de l'IP

Tableau 1 : besoins de formation pour la conduite du processus de la formulation d'une demande locale motivée, son inscription dans le PDSEC ou PO de la commune et l'étude APS utilisant l'outil de pré-diagnostic

Acteur/ groupe d'acteurs	Compétences requises : Etre capable de :	Problèmes	Besoins de formation (nouvelles compétences à acquérir par les acteurs)
CT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ assurer la maîtrise d'ouvrage pour l'AHA <ul style="list-style-type: none"> ✓ conduire le processus de l'AHA (initiation du projet, pilotage) ✓ gérer l'AHA (contrat de gestion) ▪ insérer l'AHA dans les outils de planification locale et régionale (PDSEC ou PO) <ul style="list-style-type: none"> ✓ faire valider administrative du projet d'AHA et le site ✓ maîtriser des procédures foncières des AHA ▪ faire valoir le projet d'AHA au niveau du CROCSAD <ul style="list-style-type: none"> ✓ connaître les procédures du PNIP ✓ connaître le canevas type du formulaire de demande ✓ présenter le projet selon les normes du PNIP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance dans la gestion foncière des AHA ▪ Problème de prise en compte des AHA dans la planification des CT 	<p>Besoin de compétences dans la gestion des procédures foncières et participatives, de maîtrise d'ouvrage et de gestion de l'eau. Formation à la gestion foncière liée à l'IP</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation sur l'élaboration des conventions de gestion de l'IP ▪ Formation sur la GIRE ▪ Formation sur la maîtrise d'ouvrage de l'IP
DRGR, SLGR, CRA, DRA, SSA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ formuler la demande motivée de l'AHA <ul style="list-style-type: none"> ✓ savoir analyser et décrire la problématique de l'eau, d'accès à l'eau et d'accès à la terre dans la zone (relais villageois) ✓ utiliser un canevas type du formulaire de demande ▪ gérer l'intermédiation entre les acteurs <ul style="list-style-type: none"> ✓ définir des règles d'accès équitable aux ressources des AHA (convention de gestion) ✓ savoir gérer le foncier et les conflits ▪ faire la conception paysanne de l'AHA à travers les relais villageois <ul style="list-style-type: none"> ✓ faire un diagnostic paysan ✓ définir des options d'aménagement paysan ▪ maîtriser la conduite méthodologique d'un APS/ d'un pré-diagnostic <ul style="list-style-type: none"> ✓ savoir élaborer les TDR pour un APS ✓ connaître la démarche de réalisation d'un APS/pré diagnostic ✓ maîtriser l'approche participative ✓ savoir former et outiller des relais villageois multi-acteurs en pré-diagnostic ▪ analyser le potentiel d'IP et proposer la meilleure alternative d'aménagement <ul style="list-style-type: none"> ✓ savoir analyser et décrire la problématique de l'IP (potentialité, accès à l'eau et à la terre) ✓ choisir le système/type d'irrigation appropriée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ problème appropriation du processus d'AHA ▪ Problème de conduire un diagnostic paysan ▪ Problème de conduite méthodologique d'un APS participatif ▪ Problème de validité technique des études d'APS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ besoin d'acquérir des compétences en nouvelles approche et outils par les SET, BE : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation sur la formulation de la demande motivée ✓ formation sur les principes directeurs, champs d'application, objectifs, stratégie d'intervention du PNIP ✓ formation des relais villageois sur l'outil de pré diagnostic ▪ Formation sur la démarche de conduite d'un APS/ pré diagnostic participatif

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ validité technique des études APS (les conditions de pré validation technique et administrative d'un site AHA) <ul style="list-style-type: none"> ✓ connaitre le canevas de rédaction de l'APS, ✓ vérification en fonction des éléments des tdrs ✓ méthode/procédure de vérification technique des données 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation à la conception et à l'utilisation des outils adéquats pour l'élaboration d'un APS participatif
Bureau d'études	<ul style="list-style-type: none"> ▪ formuler la demande motivée de l'AHA <ul style="list-style-type: none"> ✓ savoir analyser et décrire la problématique de l'eau, d'accès à l'eau et d'accès à la terre dans la zone (relais villageois) ✓ utiliser un canevas type du formulaire de demande ▪ gérer l'intermédiation entre les acteurs <ul style="list-style-type: none"> ✓ définir des règles d'accès équitable aux ressources des AHA (convention de gestion) ✓ savoir gérer le foncier et les conflits ▪ faire la conception paysanne de l'AHA à travers les relais villageois <ul style="list-style-type: none"> ✓ faire un diagnostic paysan ✓ définir des options d'aménagement paysan ▪ maîtriser la conduite méthodologique d'un APS/ d'un pré-diagnostic <ul style="list-style-type: none"> ✓ connaitre la démarche de réalisation d'un APS/pré diagnostic ✓ animer, modérer des rencontres multi acteurs des assemblées villageoises, causeries-débats ✓ maîtriser l'approche participative ✓ savoir former et outiller des relais villageois multi-acteurs en pré-diagnostic ✓ faire le pré-diagnostic et savoir valoriser la conception paysanne de l'AHA ▪ analyser le potentiel d'IP et proposer la meilleure alternative d'aménagement <ul style="list-style-type: none"> ✓ savoir analyser et décrire la problématique de l'IP (potentialité, d'accès à l'eau et à la terre) ✓ choisir le système/type d'irrigation appropriée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ problème appropriation du processus d'AHA ▪ Problème de conduire un diagnostic paysan ▪ Problème de conduite méthodologique d'un APS participatif ▪ Problème de validité technique des études d'APS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ besoin d'acquérir des compétences en nouvelles approches et outils par les SET, BE : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation sur la formulation de la demande motivée ✓ formation sur les principes directeurs, champs d'application, objectifs, stratégie d'intervention du PNIP ▪ formation des relais villageois sur l'outil de pré diagnostic ▪ Formation sur la démarche de conduite d'un APS/ pré diagnostic participatif ▪ Formation à la conception et à l'utilisation des outils adéquats pour l'élaboration d'un APS participatif

Tableau 2 : besoins de formation pour la conduite processus de lancement des études d'APD et du DCE

Acteur / groupe d'acteurs	Compétences requises : Etre capable de :	Causes sur lesquelles on veut agir	Besoins de formation (nouvelles compétences à acquérir par les acteurs)
DRGR, DRH, DRP, DRA, CRA, CT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ maîtriser les procédures de passation de marché <ul style="list-style-type: none"> ✓ maîtriser les textes législatifs et règlementaires ✓ passer les marchés selon la nature de l'activité ✓ maîtriser les critères d'éligibilité selon le PNIP 	<p>Les marchés ne sont pas passés dans des conditions adéquates</p> <ul style="list-style-type: none"> -méconnaissance des textes et procédures, -manque de qualification technique de certains membres de la commission dépouillement 	<p>- Formation sur les procédures de passation des marchés : textes, évaluation des offres, adjudication du marché</p>
bureaux d'études(chargés des études sociale et économique)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ faire une étude de faisabilité socio-économique du projet de AHA <ul style="list-style-type: none"> ✓ élaborer des règles de gestion (redevance, contrats de gestion, accès aux ressources, modèle organisationnel, stratégie de planification et de suivi évaluation des activités par campagne, etc.) pour la phase mise en valeur ✓ utiliser les résultats du pré-diagnostic (APS) ✓ analyser la viabilité et durabilité socio-foncière ✓ étudier/analyser le marché ✓ faire une simulation économique après l'AHA : sur la base des hypothèses réalistes et du calcul de la rentabilité des différentes spéculations ✓ calculer la rentabilité économique de l'investissement (TRI) 	<p>Les études de faisabilité des AHA sont mal faites</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Approches souvent inappropriées ▪ Insuffisance de compétences en analyse économiques et financières des AHA ▪ Outils d'analyse foncière inadéquats 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation en approche participative ▪ Formation en analyse économique et financière des AHA ▪ Formation en analyse foncière des AHA
DRGR, bureaux d'études (chargés des études techniques)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ faire une étude de faisabilité technique du projet de AHA <ul style="list-style-type: none"> ✓ Collecter les données : méthodes, matériels, organisation du travail ✓ réaliser une étude EIES : impact de l'AHA sur l'environnement, mesures d'atténuation appropriées ✓ concevoir un schéma /plan d'aménagement : traitement des données, proposition de variantes, restitution et choix paysans ✓ élaborer le DCE : canevas type de DCE, validation du DCE par la DRGR 	<p>Les études de faisabilités technique sont mal faites</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthode de collecte et de traitement des données inappropriées Non maîtrise des différents systèmes d'irrigations et normes adaptés ▪ absence des données hydrologiques ▪ méthode et outils inappropriés ▪ La non maîtrise du canevas type de DAO 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation sur les méthodes de collecte et de traitement des données nécessaires à la conception des AHA ▪ Formation sur les systèmes d'irrigation et les normes ▪ Formation sur la conception des ouvrages (choix, dimensionnement, calcul de stabilité, logiciels) ▪ Formation à la conception et à la réalisation des modèles ▪ Formation sur l'EIES ▪ Formation sur l'élaboration du DCE

Tableau 3 : besoins de formation pour la conduite du processus de passation de marché et d'exécution des travaux d'aménagement, la réalisation du contrôle des travaux

Acteur/ groupe d'acteurs	Compétences : être capable de	Causes sur lesquelles on veut agir	Besoins de formation (nouvelles compétences à acquérir par les acteurs)
entreprise de construction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ élaborer des offres techniques et financières / dossiers de consultations <ul style="list-style-type: none"> ✓ maîtriser les procédures de passation de marché ✓ vérifier les données du BE et procéder aux essais de convenance (lors de la visite guidée sur le site) ✓ élaborer une offre technique et financière ▪ traduire un plan en ouvrage <ul style="list-style-type: none"> ✓ savoir lire un plan ✓ maîtriser les normes ▪ organiser correctement un chantier <ul style="list-style-type: none"> ✓ Choisir du personnel technique et de la main d'œuvre (approche HIMO) ✓ Fonctionnement du chantier : répartition des tâches/fonctions, approvisionnement, gestion administrative et financière, chronogramme, suivi ✓ Exécution des travaux selon les procédures et les normes ✓ élaborer un plan de recollement <p>former les OPA / maçons villageois à l'entretien de l'ouvrage / aménagement</p>	<p>Mauvaise Elaboration des réponses d'appel d'offres, et de mise en œuvre des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance dans les DAO, DCE ▪ Manque de personnels qualifiés en montage des dossiers (offres techn et financières) ▪ Manque de personnels qualifiés en montage des dossiers (offres techn et financières) ▪ Manque de personnel qualifié en lecture du plan et sa traduction en ouvrage <p>Manque d'outils de planification</p> <p>Non valorisation de la main d'œuvre locale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion irrationnelle du personnel ▪ Mauvaise planification ▪ Mauvaise gestion financière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation en montage des dossiers (offre techniques et financières) ▪ Formation sur la lecture du plan et la traduction du plan en ouvrage ▪ Formation sur l'organisation des chantiers ▪ Formation sur l'approche HIMO ▪ Formation sur les méthodes comptables et les notions de gestion d'entreprises
Bureau d'étude contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ contrôler un chantier AHA selon les standards / normes du type AHA <ul style="list-style-type: none"> ✓ lire et interpréter le dossier technique ✓ procéder aux essais de convenances, ✓ faire des PV ✓ faire des décomptes, établir les attachements des travaux ✓ contrôler la qualité des matériaux, matériels et ouvrages 	<p>Mauvais suivi et contrôle des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de qualification du personnel de surveillance de chantier ▪ Manque d'expérience de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation sur la lecture des dossiers et normes techniques ▪ Formation sur les méthodes de surveillance d'un chantier d'AHA
DRGR, DRH, DRP, DRA, CRA, CT etc. Supervision des travaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ superviser un chantier AHA <ul style="list-style-type: none"> ✓ lire et interpréter le dossier technique ✓ procéder aux essais de convenances, ✓ faire des PV ✓ contrôler des décomptes et les attachements des travaux ✓ contrôler la qualité des matériaux, matériels et ouvrages ✓ contrôler la conformité aux normes requises ✓ superviser l'implantation des ouvrages ▪ réceptionner provisoirement et définitivement l'ouvrage <ul style="list-style-type: none"> ✓ apprécier la conformité des ouvrages par rapport aux spécifications techniques ✓ formuler les réserves ✓ établir des PV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de connaissance des normes techniques ▪ Manque d'expérience de terrain <p>Impartialité des membres de la commission de réception</p> <p>Méconnaissance des procédures de réception</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation sur la lecture des dossiers et normes techniques ▪ Formation sur les méthodes de supervision d'un chantier d'AHA ▪ Formation sur les procédures de réception d'un AHA

Tableau 4 : besoins de formation pour la conduite du processus de mise en valeur de l'AHA

Acteur /groupe d'acteurs	Compétences Etre capable de	Problèmes	Besoins de formation (nouvelle compétences à acquérir par les acteurs)
CRA, DRA, DRGR, ONG, BE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accompagner les bénéficiaires dans la gestion de l'eau et l'ouvrage l'AHA à : <ul style="list-style-type: none"> ✓ évaluer la ressource d'eau disponible, calculer le besoin en eau des spéculations, déterminer le temps d'arrosage / la régulation du niveau de l'eau, élaborer le calendrier d'arrosage etc. ✓ appliquer le tour d'eau ✓ gérer l'eau à la parcelle : faire le compartimentage, maîtriser la conduite de l'eau et la lame d'eau selon le calendrier agricole et la variété ; appliquer les feuillets en plastiques pour diminuer l'évaporation, gérer l'excédent d'eau et drainer ✓ entretenir les réseaux d'irrigation et de drainage ✓ entretenir les constructions métalliques ✓ entretenir les dispositifs antiérosifs hydriques et éoliens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mauvaise gestion de l'eau <ul style="list-style-type: none"> ✓ Méconnaissance des besoins en eau des cultures ✓ Problème d'organisation du tour d'eau ✓ Difficulté de gestion de l'eau à la parcelle ▪ Mauvaise gestion de l'ouvrage <ul style="list-style-type: none"> ✓ Problème d'entretien des réseaux d'irrigation, des constructions métalliques et des dispositifs anti érosifs ✓ Problèmes de maintenance de l'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation et appui conseil sur les besoins en eau des cultures ▪ Formation sur le tour d'eau ▪ Formation sur les techniques de compartimentage et aménagement parcellaire ▪ Formation sur l'exploitation et l'entretien des ouvrages
DRA, CRA, BE, ONG	<ul style="list-style-type: none"> ▪ apporter un appui conseil Agronomique adapté pour une meilleure exploitation de l'AHA par les bénéficiaires pour : <ul style="list-style-type: none"> ✓ choisir les variétés adaptées au type d'aménagement et aux franges ✓ élaborer le plan de campagne agricole ✓ préparer la parcelle : refaire des diguettes, faire le compartimentage, planer, labourer, etc. ✓ maîtriser le calendrier agricole et les itinéraires techniques : installer les pépinières, repiquer, contrôler les ennemis de la culture, choisir et utiliser des produits phytosanitaires etc. ✓ fertiliser le sol : produire, stocker, apporter la fumure organique ; doser et épandre l'engrais chimique ✓ maîtriser les opérations de récolte et post-récolte : faucher, mise en moyettes, mise en gerbiers, battre et vanner, ensacher et stocker ✓ tenir un cahier de la parcelle : mesurer la superficie, estimer les rendements, estimer la consommation en eau, évaluer la production, peser les récoltes, fixer un prix pour le produit ✓ faire un bilan de campagne (manière narrative), faire un plan sur la base des résultats ✓ mettre en œuvre des bonnes pratiques agronomiques dans les parcelles test/démonstration et apprécier les résultats/ organiser des visites inter-paysannes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisances dans l'exploitation/mise en valeur de l' AHA : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Problème variétal (connaissance, accès, qualité, sélection, etc.) ✓ Difficulté de planification des activités de la campagne agricole (plan de campagne, calendrier agricole) ✓ Non maîtrise des opérations de récolte et post-récolte ✓ Insuffisance dans les systèmes d'informations sur l'exploitation ✓ Problèmes de capitalisation et diffusion des bonnes pratiques agronomiques ✓ Problème de gestion intégrée des nuisibles et de la production 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation sur le système d'information de la parcelle ▪ Formation sur les techniques de fertilisation ▪ Formation sur le GIPD ▪ Formation sur opérations de récoltes et post récoltes ▪ Formation sur les semences et les variétés adaptées en fonction de l'AHA et des franges ▪ Formation sur les outils de planification de la campagne agricole : calendrier, plan, etc.

moto pompiste	<ul style="list-style-type: none"> ▪ gérer la motopompe <ul style="list-style-type: none"> ✓ utiliser et entretenir la motopompe (tenir un carnet de gestion et d'entretien, maintenance, choisir les lubrifiants adaptés, nettoyer et traiter les éléments techniques) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème d'installation et d'utilisation de la motopompe ▪ Problème d'entretien et de réparation de la motopompe <p>Choix d'une motopompe adaptée (source en eau, débit, spécification technique, services après-vente, disponibilité des pièces etc)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation sur les techniques d'installation et d'entretien de la motopompe ▪ Formation sur les bonnes pratiques d'utilisation de la motopompe (formation sur le compte de résultat de la motopompe) ▪ Formation sur le choix des motopompes adaptées
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ apporter un appui conseil adapté pour une meilleure gestion économique et financière de l'AHA par les bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> ✓ élaborer les comptes d'exploitation ✓ faire de bilan de campagne ✓ calculer la redevance, constituer et gérer le fonds d'entretien ✓ maîtriser les charges d'exploitation au niveau du périmètre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mauvaise gestion économique ▪ Mauvaise gestion financière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation sur les outils de gestion économique et financière des AHA et sur les dispositifs de contrôle interne ▪ Formation sur le calcul de la redevance, la constitution et la gestion du fonds d'entretien ▪ Formation sur le calcul des coûts de production et des prix de vente des produits issus de l'exploitation des AHA
CRA, DRA, ONG, BE, CT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ apporter un appui conseil organisationnel adapté pour une meilleure exploitation de l'AHA par les bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> ✓ installer les producteurs sur l'AHA : morcellement et répartition des parcelles ✓ savoir appuyer la mise en place des comités de gestion ✓ former les comités de gestion en vie associative ✓ mobiliser des ressources internes et externes (humaines, matérielles et financières) pour l'exécution des travaux d'entretien ✓ gérer des conflits (compétences en intermédiation) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mauvaise organisation des bénéficiaires ▪ Problème d'attribution des parcelles ▪ Problème dans la mise en place des comités de gestion et leurs fonctionnements ▪ Problème dans la mobilisation des ressources (internes et externes, communication, animation, plaidoyer) ▪ Problème dans la gestion des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation en vie associative ▪ Formation sur les procédures d'attribution des parcelles, de gestion des fonds, d'approvisionnement et de vente des produits ▪ Formation sur les techniques de communication, d'animation de négociation de plaidoyer et de lobbying en milieu rural ▪ Formation sur la gestion des conflits

Tableau 5 : besoins de formation des acteurs intermédiaires pour la conduite du diagnostic du dysfonctionnement des aménagements

Acteur / groupe d'acteurs	Compétences requises : Etre capable de :	Problèmes	Besoins de formation (nouvelles compétences à acquérir par les acteurs)
DRGR, BE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ diagnostiquer le dysfonctionnement technique de l'ouvrage et de l'aménagement <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître l'état normal, initial et actuel de l'ouvrage et de l'aménagement ✓ Identifier les signes de dysfonctionnement des ouvrages et des aménagements ▪ Proposer des mesures de correction participative adaptées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance dans les diagnostics de dysfonctionnement <ul style="list-style-type: none"> ✓ Problème méthodologique (méthode et outils) ✓ Problème de maîtrise technique ✓ Les mesures techniques correctives inappropriées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation sur les méthodes et outils de diagnostic de dysfonctionnement de l'AHA (élaboration manuel) ▪ Formation technique (expertise) sur l'appréciation de l'état des ouvrages (normal, actuel, initial, norme, qualité, etc) ▪ Formation sur la formulation de solutions alternatives participative suite à un diagnostic de dysfonctionnement de AHA
BE, DRA, CRA, CT, ONG	<ul style="list-style-type: none"> ▪ diagnostiquer le dysfonctionnement de la mise en valeur optimale de l'aménagement <ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier et analyser les problèmes de production ✓ Identifier et analyser les problèmes socio-organisationnels liés à l'aménagement Identifier et analyser les problèmes d'écoulement des produits 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance dans les diagnostics de dysfonctionnement <ul style="list-style-type: none"> ✓ Problème méthodologique (méthode et outils) ✓ Problème de maîtrise technique ✓ Règlementation de l'accès aux ressources ✓ Les mesures techniques correctives inappropriées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation sur l'élaboration des règles d'accès et de contrôle de ressources

Tableau 6 : besoins de formation des acteurs intermédiaires dans le processus de conservation, transformation et commercialisation des produits issus de l'IP

Acteur /groupe d'acteurs	Compétences Etre capable de	Problèmes	Besoins de formation (nouvelle compétences à acquérir par les acteurs)
CRA, DRA, DRGR, ONG, BE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accompagner les acteurs dans la transformation agro-alimentaire des produits issus de l'IP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance dans le domaine de conservation et de transformation des produits agro-alimentaire (bonne pratique de transformation et d'hygiène, aspects de qualité, emballage, technologie) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maitriser les bonnes techniques de stockage, de conservation et de transformation des produits agroalimentaires
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accompagner les acteurs dans le marketing/commercialisation, vente des produits issus de l'IP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de compréhension de l'approche CVA, d'économie d'échelle et des avantages comparatifs ▪ Faible maitrise des instruments et approche d'identification des opportunités de marché, de développement des produits et du marketing 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maitriser les techniques de commercialisation des produits
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accompagner les acteurs dans la gestion d'une micro-entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible maitrise des concepts GERME, CEFE, d'appui à la micro entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maitrise d'outils de gestion d'une micro entreprise
CT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ planifier des infrastructures routières et marchandes, ▪ planifier des unités de transformation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de ressources financières 	-

ANNEXE 2 : estimation des coûts des actions formation du plan prioritaire

Tableau 7 : coûts des formations initiales du personnel des SET dans les domaines liés à l'IP

Thèmes de formation	Nombre de personnes	Durée de la formation	Coût total	Observation
Agro économie	9	3 ans	20 400 000	Tarif IPR/IFRA
Planification et gestion des projets	9	3 ans	32 940 000	Tarifs 2iE de Ouagadougou
Vulgarisation agricole	15	3 ans	35 750 000	Tarif IPR
Gestion intégrée des ressources en eau	10	3 ans	36 600 000	Tarifs 2iE de Ouagadougou
Génie de l'eau et de l'environnement	9	3 ans	32 940 000	Tarifs 2iE de Ouagadougou
Hydraulique rurale et système hydraulique	10	3 ans	36 600 000	Tarifs 2iE de Ouagadougou
Analyse diagnostic et réhabilitation des aménagements	9	3 ans	32 940 000	Tarifs 2iE de Ouagadougou
Total			228 170 000	

Tableau 8 : coûts estimatifs de la révision de curricula par des Instituts de formation

Activités	Coûts	Observations
Etude et analyse de 3 curricula existants	1 500 000	Barème moyen des académies d'enseignement
Adaptation des curricula et élaboration des supports pédagogiques	1 500 000	
Test des niveaux curricula et validation technique	1 500 000	
Validation institutionnel des curricula	750 000	
Mise en œuvre et suivi évaluation des curricula	3 000 000	
Total Coût	8 250 000	

Tableau 9 : coûts estimatifs des actions de formation de pôles régionaux d'opérateurs de formation en IP

Activités	Nbre de session	Nbre de j/session	Nbre de participants par session	Coût par session (conception et mise)	Coût Total	Observations
Formation en Andragogie	8	3	25	1 975 000	15 800 000	
Formation sur l'analyse des besoins de formation,	8	2	25	1 500 000	12 000 000	
Formation sur la conception de modules	8	3	25	1 975 000	15 800 000	
Formation sur la conduite d'une action de formation,	8	3	25	1 975 000	15 800 000	
Formation sur l'évaluation de la formation	8	2	25	1 500 000	12 000 000	
Formation sur la coordination d'actions de formation	8	2	25	1 500 000	12 000 000	
Coût total du curriculum					83 400 000	

Tableau 10 : coûts estimatifs des modules du curriculum d'apprentissage de l'animation en amont pour la conception participative des AHA

Activités de formation	Nbre de session	Nbre de j/session	Nbre de participants par session	Coût par session (conception/mise)	Coût Total	Observations
Connaissance de l'IP du PNIP	8	1	50	1 600 000	12 800 000	
Ressources en eaux, réseaux hydrographiques, bassin versant, bas-fond et plaines inondables : pensée systémique	8	3	25	2 175 000	17 400 000	Visite terrain
Démarche d'aménagement hydro-agricole et compétences requises des acteurs dans le cadre de l'IP	8	2	25	1 500 000	12 000 000	
Demande motivée et évaluation des potentialités d'irrigation	8	3	25	2 175 000	17 400 000	Visite de terrain
CROCSAD et planification régionale en l'IP	8	1	50	1 600 000	12 800 000	
Maîtrise d'ouvrage de l'IP	8	2	25	1 500 000	12 000 000	
Gestion foncière de l'IP	8	4	25	2 650 000	21 200 000	Visite de terrain
Méthodes et outils de pré diagnostic paysans	8	3	25	1 975 000	15 800 000	Visite terrain
Démarche d'élaboration de l'APS en IP	8	4	25	2 650 000	21 200 000	Visite terrain
TDR pour étude d'APD et de DCE	8	2	25	1 500 000	12 000 000	

Etude rapide du marché (ERM)	8	4	25	2 650 000	21 200 000	Visite terrain
Vie associative, vie coopérative	8	4	25	2 450 000	19 600 000	
Techniques d'animation, facilitation, modération, communication en milieu rural	8	3	25	1 975 000	15 800 000	
Prise en compte de la dimension genre dans le processus d'AHA	8	2	25	1 500 000	12 000 000	
Coût Total du curriculum					223 200 000	

Tableau 11 : coûts estimatifs des modules du curriculum d'apprentissage de la conception technique et socio-économique participative des AHA

Activités	Nbre de session	Nbre de j/session	Nbre de participants par session	Coût par session (conception et mise)	Coût Total	Observations
Élaboration d'une offre technique et financière en réponse à des tdr d' AHA	8	3	25	1 975 000	15 800 000	
Analyse des acteurs d'un projet d'AHA	8	2	25	1 500 000	12 000 000	
Étude du marché et analyse économique et financière des projets d'AHA	8	4	25	2 650 000	21 200 000	Visite de terrain
Système d'irrigation et norme en IP	8	3	25	1 975 000	15 800 000	Sur le terrain
De la collecte au traitement informatique des données : méthodes et logiciels	8	6	25	3 400 000	27 200 000	1 logiciel
Conception des ouvrages et des schémas d'aménagement	8	3	25	2 175 000	17 400 000	Visite terrain
Conception et réalisation et utilisation des maquettes pédagogiques tridimensionnelle	8	5	25	3 125 000	25 000 000	Visite de terrain
Étude d'impact environnemental et social (EIES)	8	4	25	2 450 000	19 600 000	
Conception d'un DCE : normes et contenu	8	2	25	1 500 000	12 000 000	
Manuel d'exploitation et d'entretien des ouvrages	8	2	25	1 500 000	12 000 000	
Total curriculum					178 000 000	

Tableau 12 : coûts estimatifs des modules du curriculum d'apprentissage de la gestion de l'eau et des ouvrages

Activités	Nbre de session	Nbre de j/session	Nbre de participants par session	Coût par session (conception et mise)	Coût Total	Observations
Ressources en eaux, réseau hydrographique, bassin versant, -fond et plaines inondables : pensée systémique	8	2	25	1 500 000	12 000 000	visite de terrain
Démarche d'aménagement hydro-agricole et compétences requises des acteurs	8	2	25	1 300 000	10 400 000	
Gestion foncière de l'IP (méthode et outils)	8	4	25	2 450 000	19 600 000	Visite terrain
Gestion des conflits en IP	8	4	25	2 450 000	19 600 000	
Prise en compte de la dimension genre dans la mise en valeur des AHA	8	4	25	2 450 000	19 600 000	
Femme et foncier dans l'IP	8	2	25	1 500 000	12 000 000	
Techniques de compartimentage et d'aménagement parcellaire	8	3	25	2 175 000	17 400 000	Visite de terrain
Gestion des ressources en eau(GIRE)	8	3	25	2 175 000	17 400 000	Visite de terrain
Gestion de l'eau à l'ouvrage/tour d'eau	8	2	25	1 600 000	12 800 000	Visite de terrain
Gestion de l'eau à la parcelle et connaissances des besoins en eau des spéculations	8	3	25	2 175 000	17 400 000	Visite de terrain
Entretien des ouvrages et canaux d'irrigation	8	3	25	2 175 000	17 400 000	Visite de terrain
Mesure anti érosive et protection des ouvrages	8	3	25	2 175 000	17 400 000	Visite de terrain
La redevance	8	2	25	1 400 000	11 200 000	
Méthodes et outils pédagogiques de transfert des connaissances	8	3	25	1 875 000	15 000 000	
Élaboration et utilisation d'un manuel d'exploitation d'un ouvrage	8	2	25	1 300 000	10 400 000	
Coût total du curriculum					229 600 000	

Tableau 13 : coûts estimatifs des modules du curriculum d'apprentissage de la gestion des motos pompes

Activités	Nbre de session	Nbre de j/session	Nbre de participants par session	Coût par session (conception et mise)	Coût Total	Observations
Formation des mécaniciens à la maintenance et la réparation des motos pompes	8	4	25	2 250 000	18 000 000	Sur le terrain
Formation des motos pompistes à l'installation, l'entretien et la gestion des motos pompes	8	4	25	2 250 000	18 000 000	Sur le terrain
Coût Total					36 000 000	

Tableau 14 : coûts estimatifs des modules du curriculum d'apprentissage à la production et post production du riz

Activités	Nbre de session	Nbre de j/session	Nbre participants/session	Coût par session (conception et mise)	Coût Total	Observations
Choisir et utiliser de bonnes variétés de riz et des semences de qualité	8	2	25	1 500 000	12 000 000	Sur le terrain
Planifier les bonnes pratiques culturales, gestion du temps (outils de planification de la campagne agricole: calendrier, plan, etc.)	8	2	25	1 500 000	12 000 000	Sur le terrain
Préparation du sol (Bien préparer la parcelle de riz).	8	2	25	1 600 000	12 800 000	Sur le terrain
Installer et organiser une pépinière	8	2	25	1 600 000	12 800 000	Sur le terrain
Conservation des sols et gestion de la fertilité,	8	2	25	1 600 000	12 800 000	Sur le terrain
Repiquage et installation des parcelles d'essai paysans	8	2	25	1 600 000	12 800 000	Sur le terrain
Entretien des cultures	8	2	25	1 600 000	12 800 000	Sur le terrain
Observation de terrain selon les stades de phénologique du riz (phase végétative, reproductive, maturation)	8	2	25	1 600 000	12 800 000	sur le terrain
Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs(GIPD)	8	6	25	3 700 000	29 600 000	Sur le terrain
Apprentissage Participatif Recherche Action /Gestion Intégrée de la culture du Riz (APRA/GIR=25 modules)	8	6	25	3 700 000	29 600 000	Sur le terrain
Les maladies du riz : connaissance, prévention et traitement	8	2	25	1 600 000	12 800 000	Sur le terrain
Système d'information sur la parcelle	8	2	25	1 600 000	12 800 000	Sur le terrain
Récolte et post-récolte	8	2	25	1 600 000	12 800 000	Sur le terrain
Faire le bilan de la campagne	8	2	25	1 600 000	12 800 000	Sur le terrain
Coût Total du Curriculum					211 200 000	

Tableau 15 : coûts estimatifs des modules du curriculum d'apprentissage et l'organisation des acteurs

Activités	Nbre de session	Nbre de j/session	Nbre de participants par session	Coût par session (conception et mise)	Coût Total	Observations
Vie associative et vie coopérative	8	2	25	1 300 000	10 400 000	
Procédures d'attribution/distribution des parcelles aménagées	8	2	25	1 600 000	12 800 000	
Techniques d'animation, facilitation, modération, communication en milieu rural	8	3	25	1 600 000	13 000 000	
Auto Evaluation et Planification paysanne (AEP)	8	3	25	1 975 000	15 800 000	
Technique de négociation de plaidoyer et de lobbying	8	3	25	1 975 000	15 800 000	
Coût total curriculum					67 800 000	

Tableau 16 : coûts estimatifs des modules du curriculum d'apprentissage de la transformation agro-alimentaire

Activités	Nbre de session	Nbre de j/session	Nbre participants par session	Coût par session (conception et mise)	Coût Total	Observations
Techniques de transformation et conservation (étuvage du riz, séchage de produit divers, etc.)	8	5	25	2 675 000	21 400 000	Dans un atelier
Qualité/Hygiène/Sécurité sanitaire des aliments	8	3	25	1 825 000	14 600 000	
Développement des produits issus de l'IP	8	4	25	2 450 000	19 600 000	
Gérer Mieux son Entreprise (GERME)	8	6	25	3 100 000	24 800 000	Chez un entrepreneur
Création d'Entreprise et Formation des Entrepreneurs (CEFE)	8	6	25	3 100 000	24 800 000	Chez un entrepreneur
Analyse des CVA (chaîne de valeur ajoutée) et élaboration des stratégies de promotion	6	5	25	3 125 000	25 000 000	
Coût total du curriculum					130 200 000	

Tableau 17 : coûts estimatifs des modules du curriculum d'apprentissage du marketing/commercialisation-vente des produits issus de l'IP

Activités	Nbre de session	Nbre de j/session	Nbre de participants par session	Coût par session (conception et mise)	Coût Total	observations
Étude sur les produits et les marchés	8	3	25	1 825 000	14 600 000	
Mise en place d'outils d'information (des opérateurs économique et producteurs) sur le marché	8	8	25	1 775 000	14 200 000	Module disponible
Élaboration d'une stratégie de développement de la vente/commercialisation	8	3	25	1 975 000	15 800 000	
Marketing: développer et organiser la présence des produits sur le marché	8	3	25	2 025 000	16 200 000	Sur le terrain
Vente des produits à l'export et commerce équitable	8	3	25	2 025 000	16 200 000	Sur le terrain
Gérer mieux son entreprise (GERME)	8	3	25	1 775 000	14 200 000	Module disponible
Coût total curriculum					91 200 000	

Tableau 18 : coûts estimatifs des modules du curriculum d'apprentissage de la gestion d'une micro-entreprise

Activités	Nbre de session	Nbre de j/session	Nbre de participants par session	Coût par session (conception et mise)	Coût Total	observations
Création d'entreprise et formation des entrepreneurs (CEFE)	8	6	25	3 100 000	24 800 000	Chez un entrepreneur
Gérer Mieux son Entreprise (GERME)	8	3	25	1 775 000	14 200 000	Module disponible
Élaboration un plan d'affaire	8	3	20	1 875 000	15 000 000	
Formation sur le financement de la chaine de valeur agricole	8	4	25	2 250 000	18 000 000	
Marketing : développer et organiser la présence des produits sur le marché	8	3	25	2 025 000	16 200 000	Sur le terrain
Coût total curriculum					72 000 000	

Tableau 19 : coûts estimatifs des modules du curriculum d'apprentissage du diagnostic socio-économique du dysfonctionnement des AHA

Activités	Nbre de session	Nbre de j/session	Nbre de participants par session	Coût par session : conception /mise	Coût Total	observations
Gestion foncière de l'IP	8	2	25	1 500 000	12 000 000	Module fait
Gestion des conflits en IP	8	2	25	1 300 000	10 400 000	Module fait
Gestion de l'eau à l'ouvrage/tour d'eau	8	2	25	1 400 000	11 200 000	Module fait
Procédures d'attribution/distribution des parcelles aménagées	8	2	25	1 400 000	11 200 000	Module fait
Techniques d'animation, facilitation, modération, communication en milieu rural	8	2	25	1 300 000	10 400 000	Module fait
Etude Rapide du Marché (ERM)	8	2	25	1 400 000	11 200 000	Module fait
Vie associative, vie coopérative	8	2	25	1 300 000	10 400 000	Module fait
Entretien des cultures	8	4	25	2 450 000	19 600 000	Module fait
Coût total curriculum					96 400 000	

Tableau 20 : coûts estimatifs des modules du curriculum d'apprentissage du diagnostic technique du dysfonctionnement des AHA

Activités	Nbre de session	Nbre de j/session	Nbre de participants par session	Coût par session (conception et mise)	Coût Total	Observations
Ressources en eaux, réseaux hydrographiques, bassin versant, bas-fond et plaines inondables : pensée systémique	8	2	25	1 400 000	11 200 000	Module fait
Démarche d'aménagement Hydro-agricole et compétences requises des acteurs dans le cadre de l'IP	8	2	25	1 300 000	10 400 000	Module fait
Manuel d'exploitation et d'entretien des ouvrages	8	2	25	1 400 000	11 200 000	Module fait
Techniques d'appréciation/évaluation de l'état des ouvrages	8	3	25	2 025 000	16 200 000	
Coût total curriculum					49 000 000	

Tableau 21 : coût estimatifs des modules d'appui-conseil aux bénéficiaires des AHA pour la mise en œuvre des mesures correctives du dysfonctionnement

Activités	Nbre de session	Nbre de j/session	Nbre de participants par session	Coût par session (conception et mise)	Coût Total	Observations
Auto évaluation et programmation paysanne	8	2	25	1 300 000	10 400 000	Module fait
Maîtrise d'ouvrage dans l'IP	8	2	25	1 300 000	10 400 000	Module fait
Rapportage (procès-verbal, compte rendu, compte rendu, rapport périodiques)	8	2	25	1 300 000	10 400 000	Module fait
Techniques, d'animation facilitation modération communication en milieu rural	8	2	25	1 300 000	10 400 000	Module fait
Coût total curriculum					41 600 000	

Tableau 22 : coût des équipements et matériels de base nécessaire aux centres de formation au démarrage des formations

Équipement/Matériel	Quantité	Coûts unitaires	Coût Total	Observations
Tableau de conférence PC 21	24	100 000	2 400 000	3 par centre de formation au niveau régional
Tableau blanc rotatif	24	500 000	12 000 000	3 par centre de formation régionale
Boîte marqueur Conique (effaçable)	24 paquets	25 000	600 000	3 boites par centre de formation régionale
Ordinateur portable	8	455 000	3 640 000	1 par centre de formation au niveau régional
Vidéo projecteur	8	395 000	3 160 000	1 par centre de formation au niveau régional
Imprimante	8	120 000	960 000	1 par centre de formation au niveau régional
Photocopieuse	8	1 000 000	8 000 000	1 par centre de formation au niveau régional
Coût total			30 760 000	